

# Assemblée Générale Annuelle 2026

24 AVRIL 2026



# MOT DE BIENVENUE



**Michel GIANNUZZI**  
Président du Conseil d'administration

# Intervenants



**Michel GIANNUZZI**  
Président du Conseil  
d'administration

- A rejoint Verallia en septembre 2017
- 37 ans d'expérience dans l'industrie
- A précédemment occupé des fonctions de direction générale au sein de Tarkett (Président du Directoire), Valeo et Michelin
- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et d'Harvard Business School



**Patrice LUCAS**  
Directeur Général

- A rejoint Verallia en février 2022
- Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur automobile
- A précédemment occupé des fonctions de direction au sein de Stellantis et de Valeo
- Diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne UTC et de l'ENSAM Paris



**Cristina RIESGO**  
Directrice financière

- A rejoint Verallia le 1<sup>er</sup> mars 2026
- 20 ans d'expérience au sein de groupes internationaux
- A précédemment occupé des postes de direction financière chez Siemens Gamesa
- Diplômée de l'INSEAD Paris et de Universidad Pontificia Comillas Madrid



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & juridique

- A rejoint Verallia en mai 2020
- 27 ans d'expérience dans le domaine juridique et de la conformité
- A précédemment occupé des postes de direction juridique chez Tarkett, Geodis, IBM et Landwell
- Diplômée du Barreau de Paris et de Paris Dauphine



**Cécile TANDEAU de MARSAC**  
Présidente du Comité des  
Nominations et du Comité  
des Rémunérations

- A rejoint le Conseil d'administration de Verallia en octobre 2019
- 37 ans d'expérience dans le domaine des RH et de la gouvernance
- A précédemment occupé des postes chez Solvay, Rhodia et Nestlé
- Diplômée de NEOMA Business School

# Sommaire

01

Présentation  
du Groupe

02

Résultats  
financiers

03

Gouvernance

04

Rémunérations

05

Rapports des  
commissaires  
aux comptes

06

Questions

07

Vote  
des résolutions

08

Annexes

# PRÉSENTATION DU GROUPE



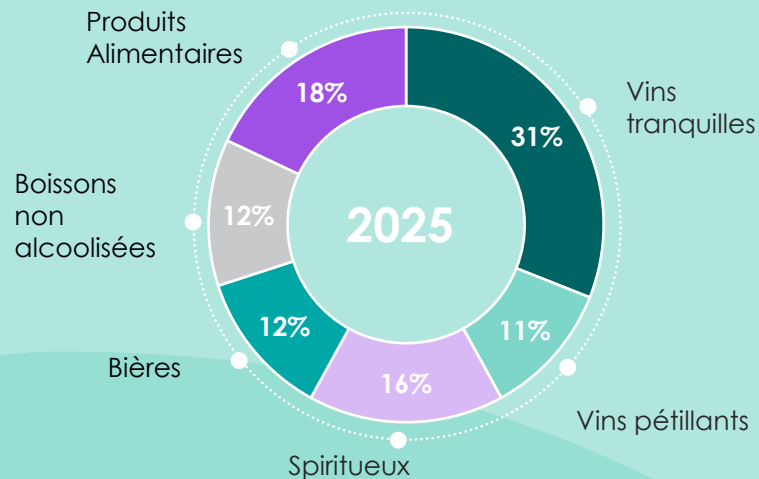
**Patrice LUCAS**  
Directeur Général

01

# Un leader mondial de l'emballage en verre

## MARCHÉS FINAUX DIVERSIFIÉS ET ÉQUILIBRÉS

Ventes d'emballages en verre<sup>(1)</sup> Verallia réparties par marchés finaux<sup>(2)</sup>



**N°1**

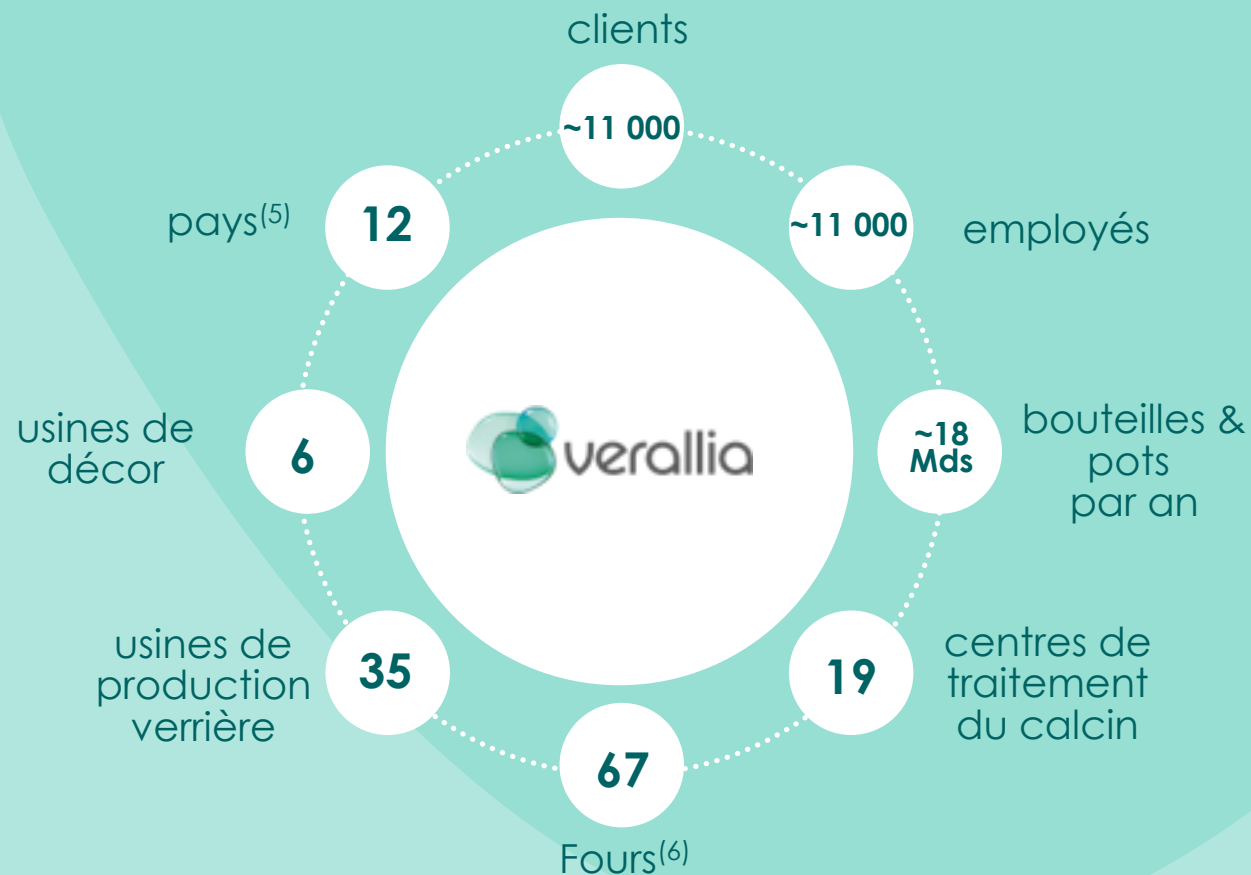
en Europe<sup>(3)</sup>  
88% des ventes 2025

**N°2**

en Amérique latine<sup>(4)</sup>  
12% des ventes 2025

**N°3**

au monde

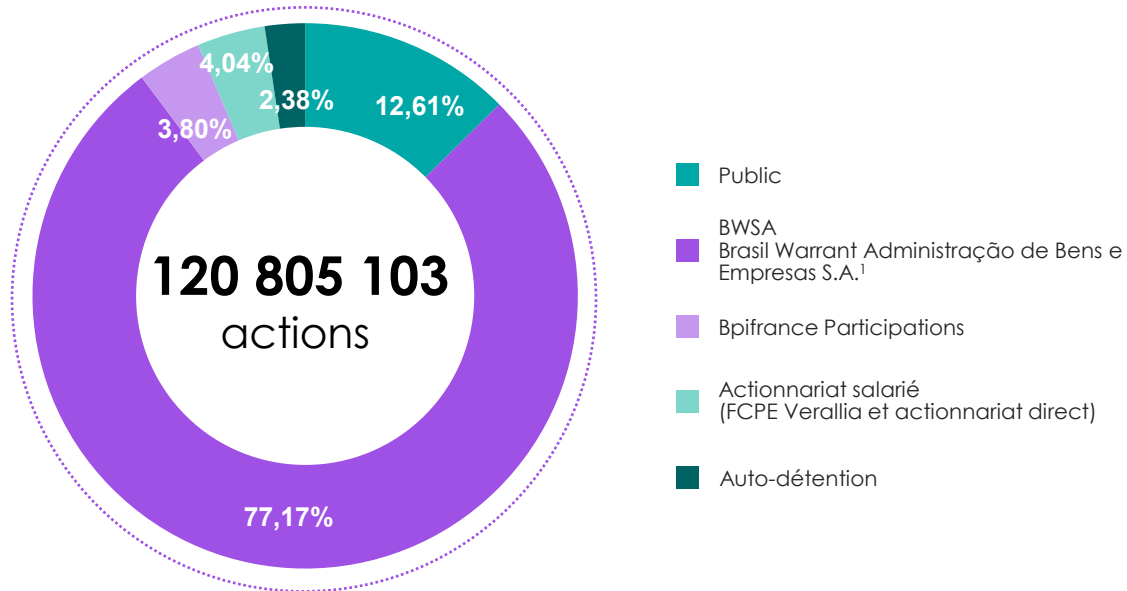


Sources : Informations publiques sur les sociétés, estimations de la direction et Advancy (étude liée à l'introduction en bourse).

Remarques : (1) Pour les bouteilles et pots uniquement (99% des ventes totales de Verallia). (2) Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, les montants étant arrondis au million le plus proche. Des différences d'arrondi peuvent donc être présentes dans certains graphiques ou tableaux, principalement s'ils sont présentés en pourcentage sans chiffres après la virgule. (3) Sur la base du chiffre d'affaires 2025 ; « Europe » selon la définition/les estimations de la direction de chaque société. (4) Sur la base des volumes 2025 en Argentine, au Brésil et au Chili. (5) Pays avec une présence industrielle (6) Au 31/12/2025

# Évolution de l'actionnariat

## ACTIONNARIAT AU 31 MARS 2026\*



## 10<sup>ÈME</sup> PROGRAMME D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

- Verallia lancera son 10<sup>ème</sup> Programme d'actionnariat salarié du 5 au 18 mai 2026 pour 0,70 % du capital social
- Conforme à l'objectif du Groupe maintenir une offre d'actionnariat salarié permettant l'accès à 5 % du capital de l'entreprise d'ici 2030
- Éléments clés :
  - 9 pays
  - 82 % des salariés éligibles à la souscription
  - Contribution brute de l'employeur progressive et une décote

Notes :

\* En termes de nombre d'actions.

1 BWSA, contrôlée par la famille Moreira Salles, détient 99,965% de BW Gestão de Investimentos Ltda. ("BWGI"), qui elle-même contrôle Kaon V, le véhicule d'investissement qui détient les actions Verallia. BWSA détient directement 1 000 actions Verallia, et BWGI détient également directement 1 000 actions Verallia.

# Des positions de leader dans toutes les régions

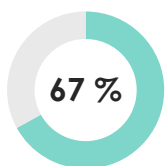
## REGION % DU CA 2025 (1)

## # POSITION

## LES MOTEURS DE CROISSANCE CHEZ VERALLIA

## ACTIFS

Europe du Sud et de l'Ouest



- Les segments des boissons non-alcoolisées affiche une très bonne performance sur l'année 2025 dans l'ensemble des pays de la région. De plus, le segment de la bière confirme sa reprise de l'année 2024 et s'affiche en croissance sur 2025
- Intégration réussie de Vidrala Italia, renommée Verallia Corsico depuis, améliorant encore la proximité clients de Verallia
- Poursuite de la stratégie RSE avec l'ouverture du four hybride de Saragosse

21

# de sites de production verriers

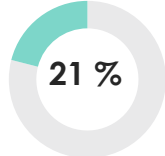
39

# de fours

14

# de centres de traitement de calcin

Europe du Nord et de l'Est



- Bonne dynamique des volumes de pots et reprise modérée des volumes de bières en 2025
- Engagement d'un plan d'optimisation des capacités de production en Allemagne de manière à mieux répondre aux dynamiques de marché

9

# de sites de production verriers

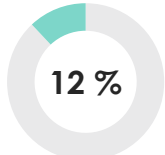
20

# de fours

3

# de centres de traitement de calcin

Amérique latine



- Hausse des volumes de ventes portés par la forte croissance des spiritueux et une dynamique positive dans la totalité des autres segments
- Contribution des récents ajouts de capacité au Brésil (dont l'ouverture du four de Campo Bom fin 2025) permettant de servir un marché dynamique
- Adaptation des prix au contexte d'inflation locale

5

# de sites de production verriers

8

# de fours

2

# de centres de traitement de calcin

# Nous sommes Verallia

**NOTRE RAISON D'ÊTRE**

**RÉIMAGINER  
LE VERRE POUR  
CONSTRUIRE  
UN AVENIR  
DURABLE**

**L'ATTENTION  
PORTÉE AUX CLIENTS**

**LE RESPECT  
DES PERSONNES, DES LOIS  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**NOS  
VALEURS**

**LA RESPONSABILISATION  
ET LE SENS DU RÉSULTAT**

**LE TRAVAIL  
D'ÉQUIPE**

**NOUS BASONS NOTRE STRATÉGIE  
SUR QUATRE LIGNES D'ACTIONS**

**POURUIVRE UNE  
CROISSANCE  
DISCIPLINÉE**

**ACCROÎTRE  
L'EXCELLENCE  
OPÉRATIONNELLE**

**INVESTIR DE  
FAÇON AVISÉE  
POUR UN AVENIR  
DURABLE**

**ANCRES UNE FORTE  
CULTURE  
ENTREPRENEURIALE  
ET INCLUSIVE**

**Nous fabriquons  
un matériau  
unique**

**Nous valorisons nos  
équipes et leur  
permettons de  
révéler leur potentiel**

**NOTRE MARQUE  
EMPLOYEUR**

**“Notre passion le  
verre, notre inspiration  
c'est vous”**

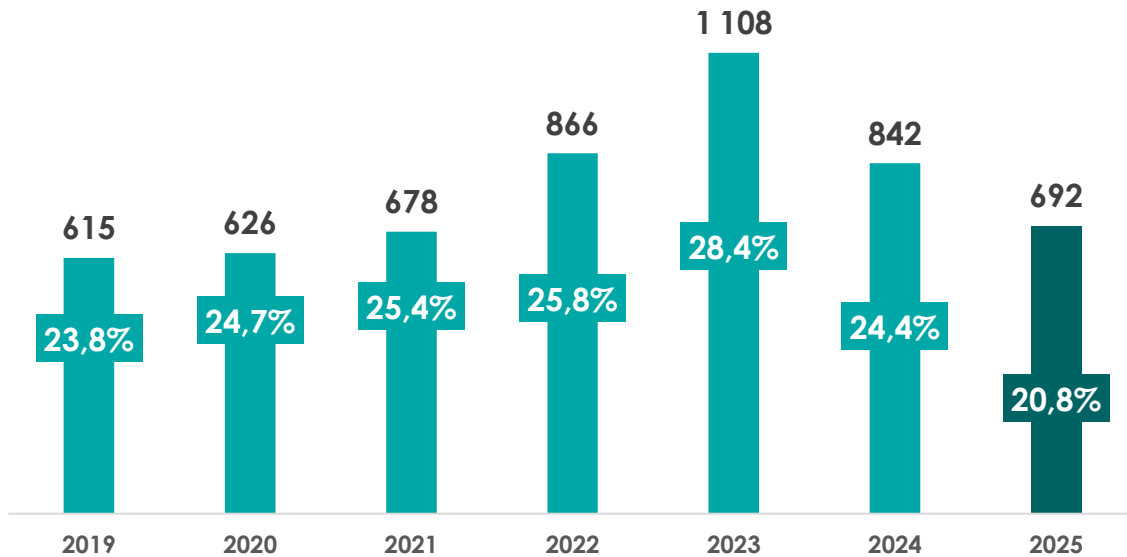
**Nous nous engageons à  
réimaginer le verre  
pour un avenir  
durable**

**Nous partageons  
une vision globale  
tout en restant  
ancrés localement**

# Faits marquants 2025

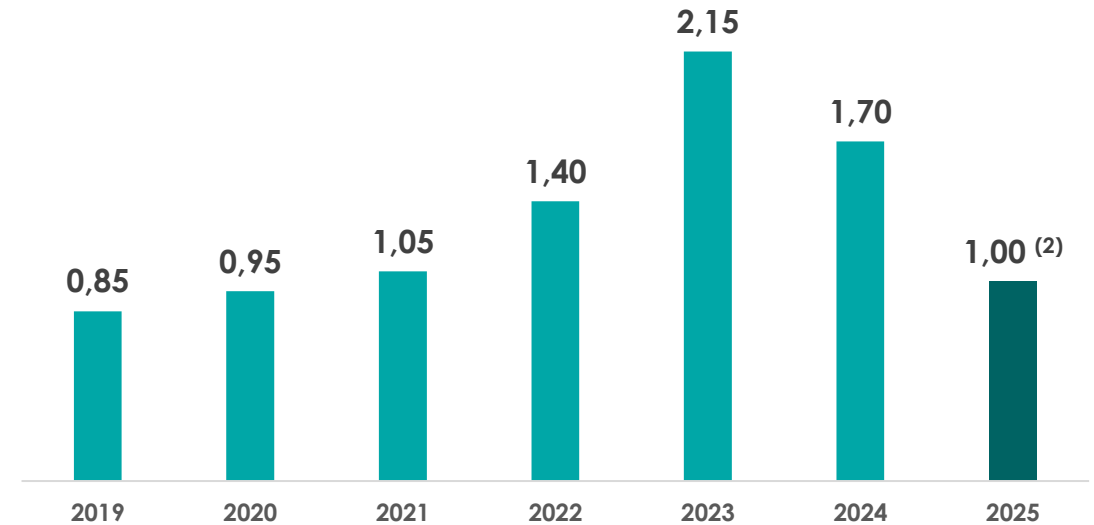
# Performance financière en retrait, un dividende en baisse pour préserver la structure financière du Groupe

## EBITDA ajusté 2019-25 (m€ et % du CA)



Moyenne 2019-25 de l'EBITDA ajusté : 775 m€

## 2019-25 dividende par action (€)<sup>(1)</sup>



Dividendes cumulés 2019-25: 9,10€ par action<sup>(2)</sup>  
Retour aux actionnaires pour les exercices 2019-25<sup>(3)</sup>: 1,3 Md€<sup>(4)</sup>

EBITDA AJUSTÉ SUPÉRIEUR À CELUI DE L'IPO (2019)

RETOUR AUX ACTIONNAIRES ÉLEVÉ SUR LA PÉRIODE (34% DU PRIX D'INTRODUCTION EN BOURSE)

(1) L'année indiquée est celle de l'exercice qui détermine le dividende qui est payé l'année suivante.

(2) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra le 24 avril 2026.

(3) Ce montant inclut le dividende 2026 qui est calculé avec le nombre d'actions propres à la fin de 2025 et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra le 24 avril 2026.

(4) Calculé comme la somme des dividendes versés et des actions rachetées; inclut le dividende complet versé en 2020, qu'il soit en espèces ou en actions.

# Les émissions de CO<sub>2</sub> baissent vers notre objectif pour 2030

En ligne avec notre objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de

**46,2 %**

en valeur absolue d'ici 2030 par rapport à 2019.



**2025**



Poursuite des programmes de réduction de la consommation énergétique



Part de l'électricité bas-carbone et renouvelable (scope 2)  
**69%<sup>(1)</sup> contre 64% en 2024**

(1) Exprimés à périmètre constant et excluant la contribution d'Allied Glass / Verallia UK et de Virdala Italia / Verallia Corsico afin de les rendre comparables avec le point de départ de 2019.

(2) Tve: Tonne de verre emballée

Emissions de CO<sub>2</sub> "Scope 1 et 2"

**2 375 kt**  
**(-23,2% par rapport à 2019)<sup>(1)</sup>**

Intensité d'émissions de CO<sub>2</sub> "Scope 1 et 2"

**0,43 tCO<sub>2</sub>/tve<sup>(2)</sup> (en baisse de -3,1 % par rapport à 2024)<sup>(1)</sup>**

Utilisation de calcin externe

**57,7 % en 2025 (+1,0 point par rapport à 2024)<sup>(1)</sup>**

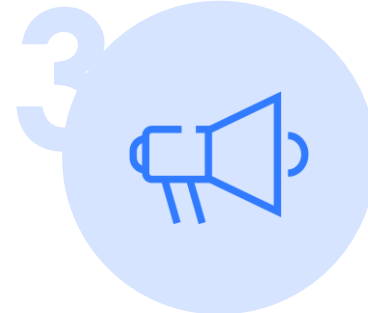
# Verallia a continué d'investir et d'innover tout au long de l'année 2025 dans un environnement exigeant



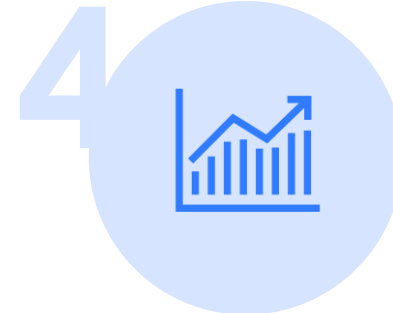
1 **VALIDATION PAR LA SBTI DE LA TRAJECTOIRE NET ZÉRO 2040 DE VERALLIA**, faisant de l'entreprise le premier producteur mondial d'emballages en verre pour l'alimentaire et les boissons à s'engager sur une telle trajectoire pour 2040



2 **DES AJOUTS DE CAPACITÉ CIBLÉS ET UNE DÉCARBONATION CONTINUE**, avec la mise en service de deux nouveaux fours en 2025 à **Campo Bom (Brésil)** et à **Pescia (Italie)**, ainsi que l'ouverture du premier four hybride de Verallia à **Saragosse (Espagne)**



3 **OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VOLONTAIRE INITIÉE PAR BWGI**, avec 77,17 % du capital social de Verallia et 71,78 % des droits de vote théoriques détenus au 31 décembre 2025



4 **NOUVELLE ÉMISSION OBLIGATAIRE RÉUSSIE DE 850 millions €**. Le soutien des investisseurs lors de cette opération reflète leur confiance dans la stratégie de Verallia.

# Lancement de nouveaux produits en 2025: premium, innovants et nouveaux marchés



**UK**  
CYGNET 0%  
BG AIR 300G- LANCASTER  
WINES



**BRASIL**  
CAMPARI  
RTD ICE SMIRNOFF



**FRANCE**  
CHAMPAGNE AYALA  
SIROP MAISON BACANHA  
DELOUIS- SAUCE TREMPET



**IBERIA**  
RHUM BARCELO  
MY AIR 105G-  
GARCIA CARRION



**ITALY**  
CARAPELLI BLU

# Croissance organique des volumes, doublement de la génération de free cash-flow vs 2024

## CHIFFRE D'AFFAIRES

- **-3,6 %** à **3 331 M€**
- **-2,8 %** de croissance organique<sup>1</sup>

## EBITDA AJUSTÉ

- **692 M€**  
-17,8 % vs 2024
- **Marge à 20,8 %**  
vs 24,4 % en 2024 (-360 pbs)

## RÉSULTAT NET & BPA<sup>2</sup>

- **Résultat net : 93 M€**  
-60,8 % vs 2024 reflétant l'impact exceptionnel des dépréciations d'actifs principalement en Allemagne (-27 M€ non-cash, nets d'impôts, soit -0,23€ par action)
- **BPA : 0,77€ / 1,14 hors PPA** (après un impact de -0,23 € par action lié aux dépréciations)

## DETTE NETTE

- Après **200 M€** de **dividendes versés au T2 2025**
- **Levier : 2,7x l'EBITDA ajusté 2025**  
vs 2,6x à fin septembre 2025 et 2,1x à fin décembre 2024

## INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

- **Émissions de CO<sub>2</sub> :**  
**+0,7 %** vs 2024 à 2 375 kt CO<sub>2</sub> Scope 1 & 2  
**-23,2 % vs 2019**
- **Utilisation de calcin externe<sup>3</sup> : 57,7 %**  
+1,0 point vs 2024

## DIVIDENDES

- **Dividende attribué à chaque action de 1,0 €<sup>4</sup>**
- Option pour le paiement en **numéraire ou en actions Verallia nouvelles**
- **Engagements de BWGI et BPI** d'opter pour un paiement en actions limitant l'impact sur la trésorerie à moins de 20M€

(1) Croissance du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants (-3,4% en 2025 par rapport à 2024 en excluant l'Argentine).

(2) Le résultat net 2025 comprend une charge d'amortissement des relations clients, constatées lors de l'acquisition de l'activité emballage de Saint-Gobain en 2015, de 44 M€ et 0,37 € par action (montant net d'impôts). En excluant cette charge, le résultat net serait de 137 M€ et 1,14 € par action.

(3) Verre recyclé, le taux de calcin externe et la quantité d'émissions de CO<sub>2</sub> sont exprimés à périmètre constant afin de les rendre comparables avec le point de départ de 2019.

(4) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 24 avril 2026.

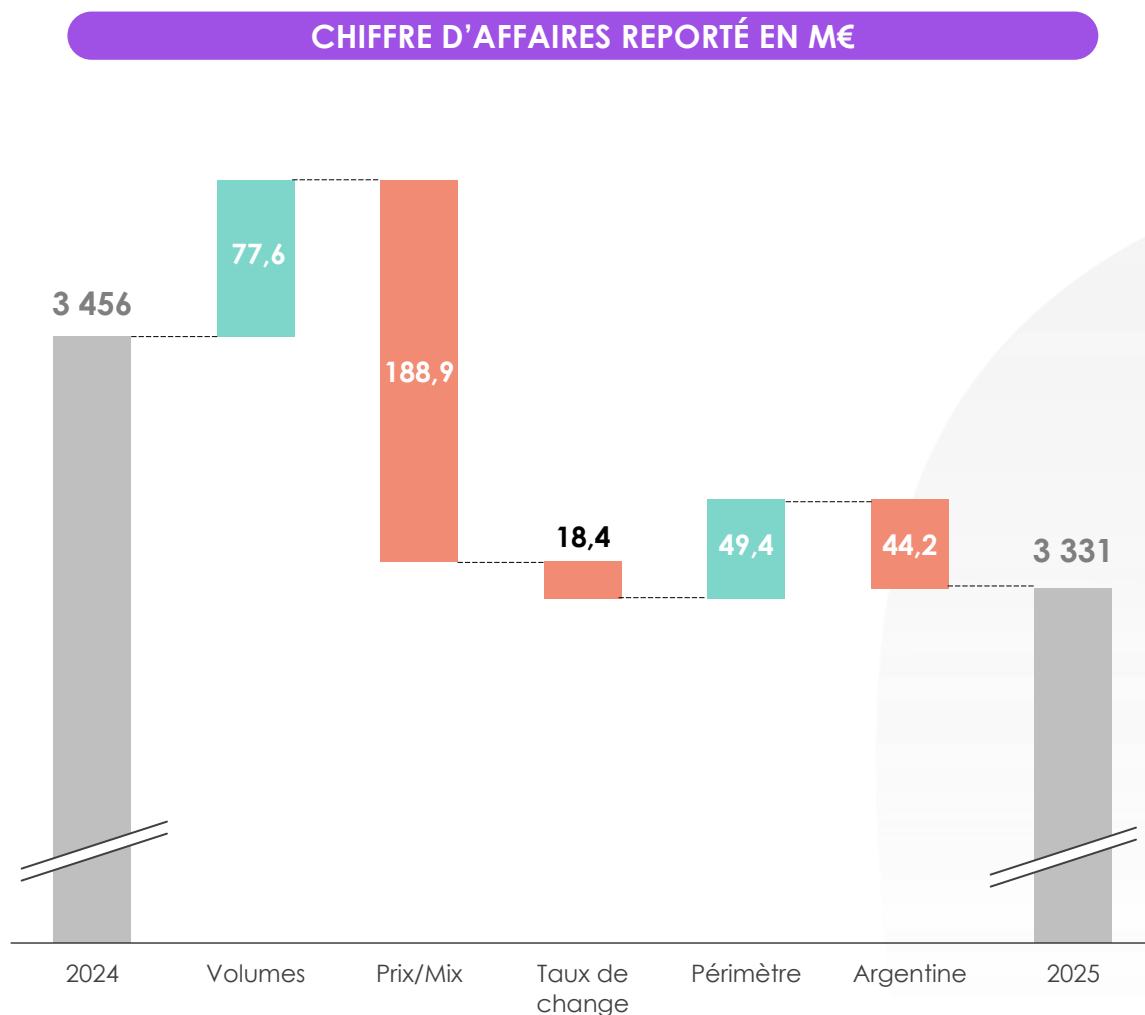
# RÉSULTATS FINANCIERS



**Cristina RIESGO**  
Directrice financière

# 2022

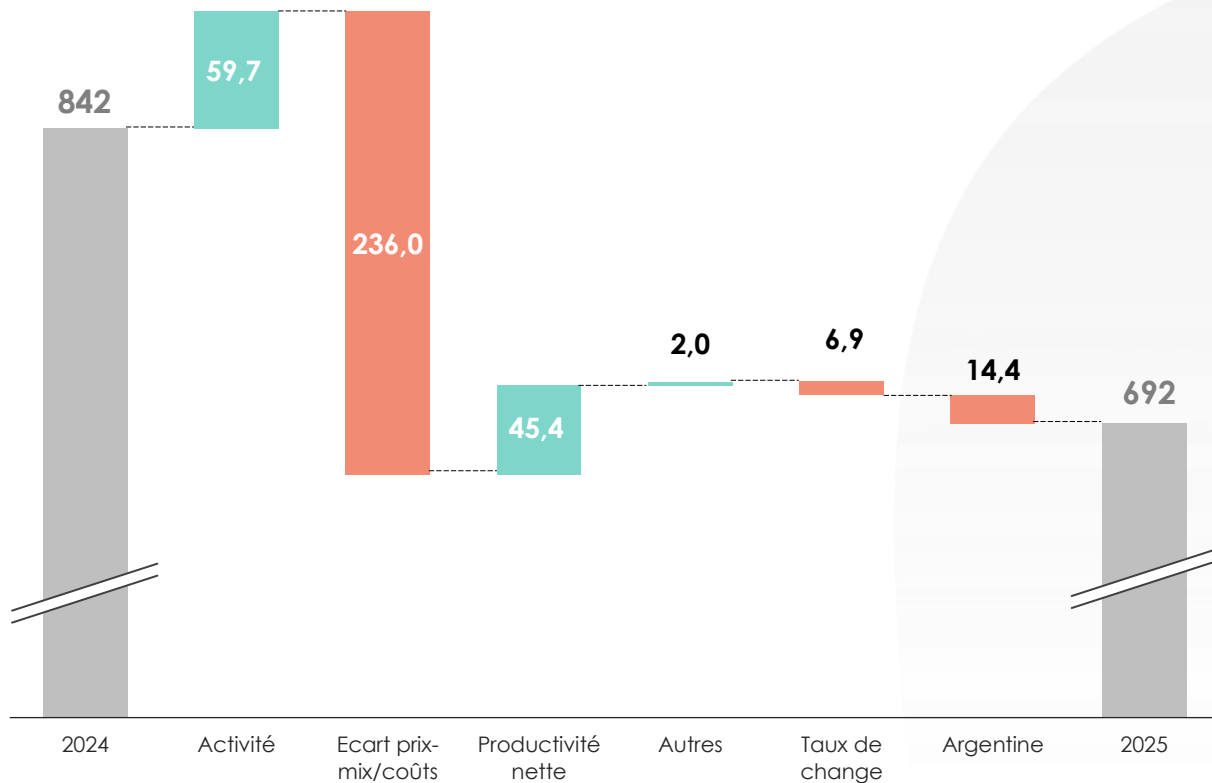
# Évolution du chiffre d'affaires consolidé 2025



- > **Croissance organique** : -2,8 % en 2025
- > **Volumes en hausse par rapport à l'année 2024**, dans un environnement de marché toujours difficile
- > **Par catégorie de produits**
  - En Europe, les volumes sont de nouveau en hausse organique, avec des fortes croissances dans les boissons non-alcoolisées et les pots alimentaires.
  - En Amérique Latine, les spiritueux performant très bien avec une croissance forte. La région reste dynamique, soutenue par une demande solide, notamment au Brésil (supportée par l'ouverture du four de Campo Bom en fin d'exercice)
- > **Prix/mix**
  - Impact prix fortement négatif lié à l'effet report des baisses de prix passées en 2024 ainsi que des baisses passées en 2025
  - Effet mix négatif sur l'année mais plus contenu sur le second semestre
- > **Effets change**
  - Presque entièrement dus au réal brésilien
- > **Effet périmètre lié à l'acquisition de Vidrala Italia finalisée en juillet 2024**

# Évolution de l'EBITDA ajusté consolidé 2025

## EBITDA AJUSTÉ EN M€



## Marge d'EBITDA ajusté

2025

2024

20,8 %

24,4 %

-360pbs

### > Activité / levier opérationnel

- Croissance généralisée tirée par les boissons non alcoolisées et les pots alimentaire, avec des volumes en hausse organique chaque trimestre, combinée à une variation positive des stocks.

### > Écart prix-mix / coûts négatif

- Écart fortement négatif dû à la baisse des prix de vente moyens et, dans une moindre mesure, à un mix défavorable.

### > Productivité nette

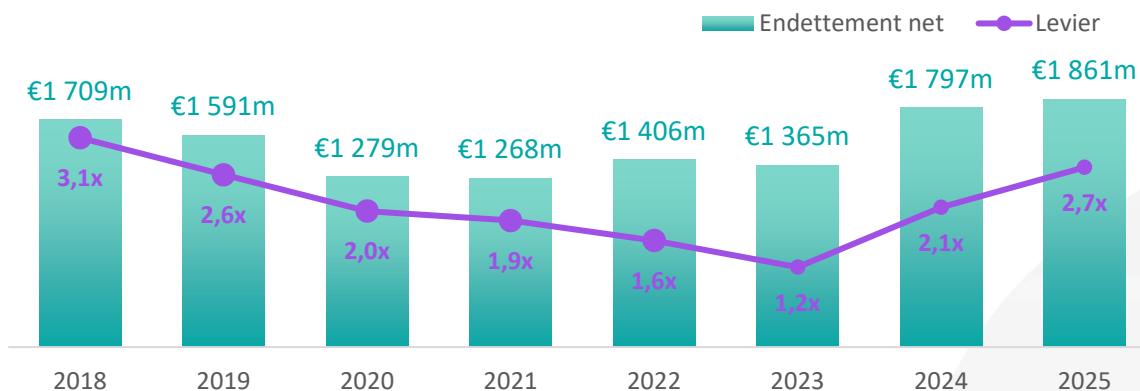
- Contribution toujours positive du PAP, permettant une réduction de 2,1 % des coûts de production cash en 2025.

### > Effets de change défavorables (principalement réel brésilien)

### > "Autres" comprend l'effet périmètre et d'autres impacts

# Evolution de la génération de trésorerie et de l'endettement

## MAINTIEN D'UN NIVEAU D'ENDETTEMENT NET SATISFAISANT



- ⊙ **Doublement de la trésorerie** malgré un EBITDA ajusté en recul sur l'année 2025
- ⊙ Strict contrôle des **investissements en €** en ligne avec le ralentissement de l'activité et soutenu par un calendrier de réparations plus favorable
- ⊙ **Conversion en cash** légèrement en hausse et toujours >60%
- ⊙ FCF total de 166 M€, incluant 16 M€ de décaissements liés aux restructurations (principalement Allemagne).

En millions d'euros	2025	2024
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>692,2</b>	<b>842,5</b>
Total Investissements / Capex	258,9	323,4
<b>Conversion en cash</b>	<b>62,6 %</b>	<b>61,6 %</b>
Variation de BFRE	(59,5)	(120,2)
<b>Cash-flow des opérations</b>	<b>373,9</b>	<b>398,9</b>
<b>Free Cash-Flow</b>	<b>166,0</b>	<b>82,6</b>

Source : Société.

Remarques : Conversion de trésorerie = EBITDA ajusté-Capex / EBITDA ajusté.

Le free-flow est défini comme le cash-flow opérationnel - autre impact d'exploitation - intérêts financiers payés et autres coûts de financement - impôts payés.

# Résultat net<sup>1</sup> et dividendes

En millions d'euros	2025	2024
Chiffre d'affaires	3 331	3 456
Résultat opérationnel	246	459
Résultat financier	(120)	(135)
Résultat avant impôts	126	324
Résultat net	93	239
Résultat de base par action €	0,77	2,01
Résultat de base par action € hors PPA	1,14	2,38



Proposition du versement  
d'un dividende par action  
de  
1,00 € relatif à 2025 avec  
option pour le paiement en  
numéraire ou en actions  
Verallia nouvelles (3<sup>ème</sup> et  
4<sup>ème</sup> résolutions)



**ENGAGEMENTS DE BWGI ET BPI D'OPTER POUR UN PAIEMENT EN ACTIONS  
L'IMPACT SUR LA TRÉSORERIE SERA INFÉRIEUR À 20 M€**

Note : Le résultat net 2025 comprend une charge d'amortissement des relations clients, constatées lors de l'acquisition de l'activité emballage de Saint-Gobain en 2015, de 44 M€ et 0,37 € par action (montant net d'impôts). En excluant cette charge, le résultat net serait de 137 M€ et 1,14 € par action. Cette charge était de 44 M€ et 0,37 € par action en 2024.

# Résultats du T1 2026 : Verallia améliore sa rentabilité et confirme ses objectifs 2026

## CHIFFRE D'AFFAIRES

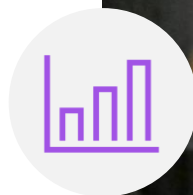
- **-2,4 %** à **798 M€**
- **-1,2 %** de croissance organique<sup>1</sup>

## EBITDA AJUSTE<sup>2</sup>

- **159 M€**  
(+8,3% vs. T1 2025)
- **Marge de 19,9 %** vs. 18,0 %  
au T1 2025 (+197 pbs)

## ENDETTEMENT NET

- **Levier : 2,7x EBITDA ajusté**  
**12 derniers mois**  
(stable vs fin déc. 25)



(1) La croissance du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants hors Argentine est de -2,0 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

(2) L'EBITDA ajusté est calculé sur la base du résultat opérationnel retraité des dépréciations et amortissements, des coûts liés aux restructurations, des coûts liés aux acquisitions et M&A, des effets d'hyperinflation, des plans d'actionnariat du management, des effets liés aux cessions et risques filiales, des frais de fermeture de sites et autres éléments.

# GOUVERNANCE



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & Juridique

03

# Composition du Conseil d'administration

## Conseil d'administration

Michel Giannuzzi	Président
Patrice Lucas	Directeur Général
BWGI - Joao Salles	Administrateur non indépendant
BWSA - Marcia Freitas	Administrateur non indépendant
Bpifrance Investissement - Sébastien Moynot	Administrateur indépendant*
Cécile Tandeau de Marsac	Administratrice indépendante
Marie-José Donsion	Administratrice indépendante
Virginie Hélias	Administratrice indépendante
Didier Debrosse	Administrateur indépendant
Pierre Vareille	Administrateur indépendant
Oliver Späth	Administrateur représentant les salariés
Xavier Massol	Administrateur représentant les salariés
Beatriz Peinado Vallejo	Administratrice représentant les salariés actionnaires
Guilherme Bottura	Censeur

## Thèmes de travail 2025

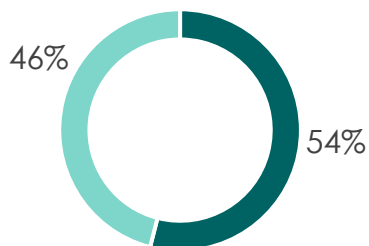
- Les informations comptables et financières ; les communiqués de presse relatifs aux résultats financiers ;
- L'Offre public d'achat initiée par BWGI ; et la constitution d'un comité Ad hoc ;
- Les initiatives de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'augmentation du taux d'utilisation du calcin ;
- La proposition de nomination d'un nouvel administrateur ;
- La sécurité au sein du Groupe ;
- La stratégie du Groupe ;
- La gestion des risques ;
- La cybersécurité ;
- La bonne gouvernance du Conseil d'administration ;
- la diversité au sein du Groupe ; et la mise à jour de la feuille de route des Ressources Humaines ;
- La reprise du programme d'actionnariat salarié ;
- La revue des commentaires exprimés par les principaux actionnaires et les conseillers en vote lors du roadshow Gouvernance ;

Pendant l'année 2025, le Conseil d'administration s'est réuni **9 fois** et a tenu une **executive session**, avec un taux d'assiduité global de **98%\*\***

# Conseil d'administration – Profil au 31 décembre 2025



## NATIONALITÉS

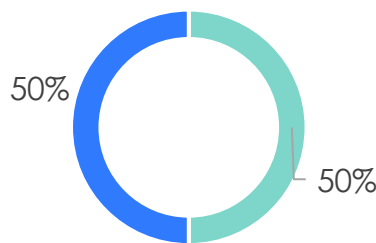


■ Français  
■ Etranger

**Nationalités étrangères :**  
Brésilienne, Allemande,  
Suisse et Espagnole



## INDÉPENDANCE

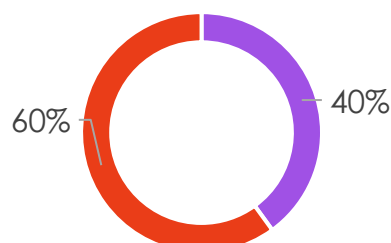


■ Non indépendant  
■ Indépendant

**50 %** des membres du  
Conseil d'Administration  
sont indépendants <sup>(2)</sup>



## DIVERSITÉ

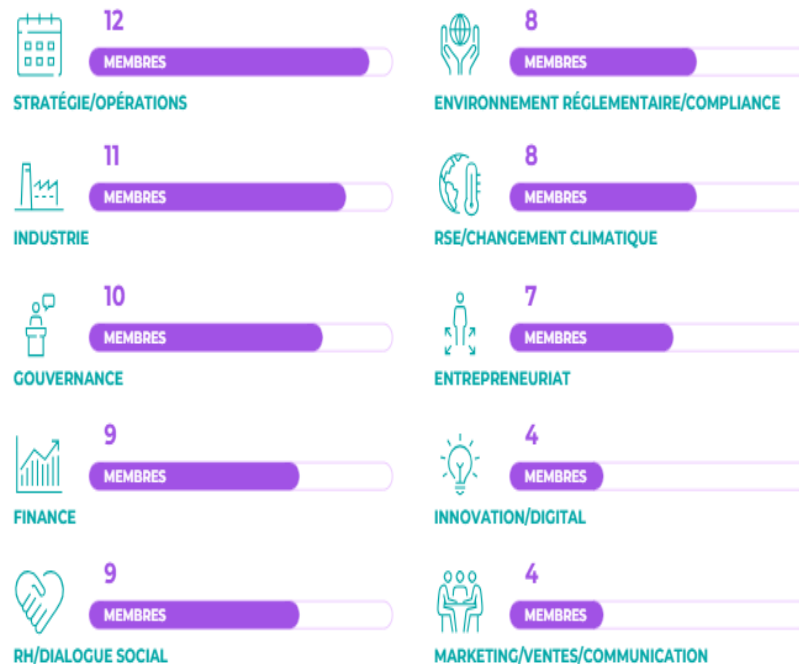


■ Femmes ■ Hommes

**40 %** des membres du  
Conseil d'Administration  
sont des **femmes** et **60 %**  
**des hommes**



## COMPÉTENCES<sup>(1)</sup>



## FORMATION



### Parcours d'intégration incluant une visite d'usine

Formation spécifique pour les  
administrateurs représentant  
les salariés.

Formation du Conseil sur la  
Directive CSRD,  
l'environnement et les  
scénarios climatiques et  
l'examen des zones de stress  
hydriques.







<sup>1</sup> En nombre d'administrateurs disposant des compétences énumérées.

<sup>2</sup> Les administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires n'étant pas pris en compte pour ce calcul.

# Composition des Comités du Conseil

## Comités

## Thèmes de travail 2025

<b>COMITÉ D'AUDIT</b>	Marie-José DONSION (Prés.)	Marcia FREITAS	Didier DEBROSSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information financière</li> <li>Information extra-financière</li> <li>Analyse du rapport de durabilité</li> <li>Cartographie des risques</li> <li>Contrôle interne et compliance</li> <li>Suivi de l'audit des états financiers</li> </ul>	 <b>5 réunions en 2025</b>		
<b>COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS</b>	Cécile TANDEAU DE MARSAC (Prés.)	João SALLES	Pierre VAREILLE	Marie-José DONSION	Oliver SPÄTH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de rémunération des mandataires sociaux</li> <li>Politique de rémunération du Comité Exécutif</li> <li>Poursuite du programme d'actionnariat salarié</li> <li>Plan d'attributions d'actions de performance</li> </ul>	 <b>3 réunions en 2025</b>
<b>COMITÉ DES NOMINATIONS</b>	Cécile TANDEAU DE MARSAC (Prés.)	João SALLES	Pierre VAREILLE	Virginie HELIAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition de nomination d'un nouvel administrateur</li> <li>Revue de l'indépendance des administrateurs</li> <li>Plan de successions</li> <li>Poursuite du programme d'actionnariat salarié</li> <li>Autoévaluation du Conseil d'administration</li> <li>Revue de l'étude d'engagement des collaborateurs</li> </ul>	 <b>3 réunions en 2025</b>	
<b>COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	Virginie HELIAS (Prés.)	Xavier MASSOL	Michel GIANNUZZI	Sébastien MOYNOT	Beatriz PEINADO VALLEJO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de durabilité</li> <li>Suivi des projets reuse</li> <li>Rapports Ecovadis et CDP</li> <li>Revue et suivi des plans RSE et réduction du CO<sub>2</sub></li> <li>Plan d'action visant à réduire la consommation d'eau</li> <li>Suivi des dons et <i>sponsorship</i></li> </ul>	 <b>4 réunions en 2025</b>
<b>COMITÉ STRATÉGIQUE</b>	Michel GIANNUZZI (Prés.)	Pierre VAREILLE	João SALLES	Didier DEBROSSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan stratégique</li> <li>Plan stratégique industriel en Europe</li> <li>Projets d'investissements stratégiques et d'acquisition</li> </ul>	 <b>2 réunions en 2025</b>	
<b>COMITÉ AD HOC</b> Février 2025 - Juin 2025	Marie-José DONSION (Prés.)	Pierre VAREILLE	Didier DEBROSSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition de nomination d'un expert indépendant</li> <li>Suivi des travaux de l'expert indépendant</li> <li>Formulation d'une recommandation au Conseil d'administration sur l'OPA</li> </ul>	 <b>10 réunions en 2025</b>		

# Composition du Conseil – Renouvellements proposés

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Patrice Lucas et Monsieur Didier Debrosse **arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.**

Il vous est ainsi proposé de renouveler ces mandats de la manière suivante :

➤ Renouvellement pour une durée de **trois ans** du mandat d'administrateur de **Monsieur Patrice Lucas** (6<sup>ème</sup> résolution), soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale **2029** appelée à se tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2028 ;

➤ Renouvellement pour une durée de **trois ans** du mandat d'administrateur de **Monsieur Didier Debrosse** (7<sup>ème</sup> résolution), soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale **2029** appelée à se tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2028.



# Composition du Conseil – Candidatures au titre de l'administrateur représentant les salariés actionnaires

**Beatriz Peinado Vallejo**, désignée candidate au poste d'administrateur représentant les salariés actionnaires par les salariés détenant leurs actions en direct, à l'occasion d'un scrutin majoritaire à deux tours– **candidature agréée par le Conseil d'administration** (8<sup>ème</sup> résolution).

Madame Beatriz Peinado Vallejo, née en 1970, diplômée de l'École de Droit de la Complutense University of Madrid, est également titulaire d'un Master en Compliance de la Charles III University of Madrid. De 2007 à 2015, elle est Directrice juridique du groupe Loxam-Hune (location de matériels et outillages pour le secteur du BTP) en Ibérie. De 2005 à 2007, elle a été Directrice juridique adjointe de Sigla, SA (groupe VIPPS, secteur des loisirs et de la restauration) en Ibérie. Auparavant, de 1996 à 2005, elle a été Directrice juridique de Tengelman España, S.A. (groupe Tengelman, secteur des supermarchés discount) en Ibérie.

**Pedro Barandas**, désigné candidat titulaire au poste d'administrateur représentant les salariés actionnaires par le Conseil de surveillance du FCPE Verallia (9<sup>ème</sup> résolution).

Monsieur Pedro Barandas, né en 1975, est diplômé de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA). Avant de rejoindre Verallia, il a travaillé pour des sociétés d'intégration comme Altran et Steria pour de grands comptes (Delphi, Total, le Ministère de l'Économie et des Finances ou l'Office National des Forêts) dans le cadre du déploiement de projets utilisant le progiciel de gestion intégré SAP. Il rejoint Saint-Gobain Emballage en 2008 en tant que Responsable des Développements SAP et devient Manager of Development Integration and Business Intelligence en 2017. Il est aujourd'hui Directeur développement intégration et Business Intelligence et responsable d'une équipe internationale d'une vingtaine de développeurs de différentes technologies.

**Le candidat ou la candidate qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera nommé administrateur représentant les salariés actionnaires**

# Composition du Conseil – Candidatures proposées

Afin de tenir compte de la nouvelle structure actionnariale de la Société, les candidatures de Monsieur Guilherme Bottura et Monsieur João Salles en qualité d'administrateur sont proposées au vote **de la présente Assemblée Générale**.

Il vous est ainsi proposé de nommer :

- Monsieur **Guilherme Bottura** en qualité d'administrateur pour une durée de **trois ans**, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale **2029** appelée à se tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2028 (10<sup>ème</sup> résolution) ;
- Monsieur **João Salles** en qualité d'administrateur pour une durée de **trois ans** (11<sup>ème</sup> résolution), soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale **2029** appelée à se tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2028.

Par ailleurs, la société BW Gestão de Investimentos Ltda. (BWGI) a indiqué son intention de changer son représentant permanent de Monsieur João Salles à Madame **Marina F. Bellini**.

Il est précisé que Monsieur Guilherme Bottura a démissionné de ses fonctions de censeur en date du 23 avril 2026.

# Composition du Conseil d'administration post Assemblée générale (Sous réserve de l'adoption des 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> resolutions)

## Conseil d'administration

Michel Giannuzzi	Président
Patrice Lucas	Directeur Général
BWGI – Marina F.Bellini	Administrateur non indépendant
BWSA - Marcia Freitas	Administrateur non indépendant
João Salles	Administrateur non indépendant
Guilherme Bottura	Administrateur non indépendant
Bpifrance Investissement - Sébastien Moynot	Administrateur indépendant
Marie-José Donsion	Administratrice indépendante
Virginie Hélias	Administratrice indépendante
Didier Debrosse	Administrateur indépendant
Pierre Vareille	Administrateur indépendant
Oliver Späth	Administrateur représentant les salariés
Patrick Guiraud	Administrateur représentant les salariés
Beatriz Peinado Vallejo	Administratrice représentant les salariés actionnaires

## Parité hommes/femmes et indépendance

Hommes	Femmes
7 hommes	*5 femmes
58 %	42 %

Indépendants	Non indépendants
**5 administrateurs indépendants	6 administrateurs non indépendants
45 %	54 %

\*La composition (hors prise en compte des administrateurs représentant les salariés) sera ainsi conforme à l'ordonnance n° 2024-934 du 15 octobre 2024 portant transposition de la Directive (UE) 2022/2381 du Parlement européen et du Conseil européen du 23 novembre 2022 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés.

\*\*La composition du Conseil d'administration, comprendra ainsi 5 membres indépendants sur 11 (hors prise en compte des administrateurs représentant les salariés et représentant les salariés actionnaires) sera ainsi conforme à la recommandation du Code AFEP-MEDEF qui préconise que la part des administrateurs indépendants doit être d'au moins d'un tiers dans les sociétés contrôlées.

# Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de co-commissaires aux comptes en charge de la certification des comptes annuels et consolidés de la Société

Le mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit, co-commissaire aux comptes en charge de la certification des comptes annuels et consolidés de la Société, arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer le 24 avril 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il vous est proposé d'approuver le renouvellement du mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de co-commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer **en 2032 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031** (12<sup>ème</sup> résolution)

Ce mandat a permis à la Société :

de constater les **compétences** de la société **sur la revue des informations financières.**

# RÉMUNÉRATIONS



**Cécile TANDEAU de MARSAC**  
Présidente du Comité des Nominations  
et du Comité des Rémunérations

04

# Éléments de rémunération soumis au vote

## SAY ON PAY EX POST

- > Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 à **Michel Giannuzzi, en qualité de Président du Conseil d'administration**  
*16<sup>ème</sup> résolution*
- > Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 à **Patrice Lucas, en qualité de Directeur Général**  
*17<sup>ème</sup> résolution*
- > Approbation des **informations requises au titre de l'article L. 22-10-9 I. du Code de commerce** et afférentes à la rémunération des mandataires sociaux  
*18<sup>ème</sup> résolution*

## SAY ON PAY EX ANTE

- > Approbation de la politique de rémunération **du Président du Conseil d'Administration**  
*13<sup>ème</sup> résolution*
- > Approbation de la politique de rémunération du **Directeur Général**  
*14<sup>ème</sup> résolution*
- > Approbation de la politique de rémunération des **Administrateurs**  
*15<sup>ème</sup> résolution*



➔ **LES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE SONT DÉTAILLÉS DANS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025 DE LA SOCIÉTÉ AU PARAGRAPHE 3.3**



# Rémunération de Michel Giannuzzi en qualité de Président du Conseil d'administration

au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025  
Say-on-Pay ex post **16<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION**

Rémunération fixe	350 000 €
Rémunération variable	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant
Rémunération au titre du mandat d'administrateur	Néant
Actions de performance	Néant
Régime de retraite	Néant
Indemnité de rupture	Néant
Indemnité de non-concurrence	Néant
Intéressement et abondement	Néant
Avantages en nature	Véhicule de fonction et régime de mutuelle et de prévoyance.

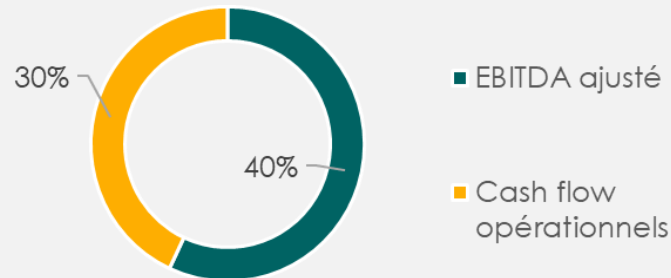


# Taux d'atteinte des objectifs fixés pour la rémunération variable annuelle 2025 du Directeur Général

Say-on-Pay ex post

## Rémunération variable annuelle

### Critères financiers 70 %



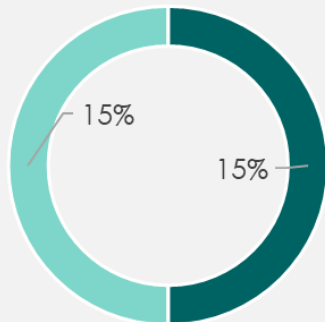
## Critères financiers : Taux d'atteinte 2025

Objectif	Pondération	Atteinte de l'objectif pour 2025	Montant de la rémunération variable
<b>EBITDA ajusté</b>	40 %	Non atteint	0 %
<b>Cash flow opérationnels</b>	30 %	Non atteint	0 %
<b>Total</b>	70 %	0 %	<b>0 %</b>

# Taux d'atteinte des objectifs fixés pour la rémunération variable annuelle 2025 du Directeur Général

Say-on-Pay ex post

## Critères RSE 30 %



- Taux de fréquence d'accidents du travail (TF2)
- Augmentation du taux d'utilisation du calcin

## Critères RSE : Taux d'atteinte 2025

Objectif	Pondération	Atteinte de l'objectif pour 2025	Montant de la rémunération variable
Taux de fréquence d'accidents du travail (TF2)	15 %	Non atteint	0 %
Augmentation du taux d'utilisation du calcin	15 %	42,50 %	6,525 %
<b>Total</b>	<b>30 %</b>	<b>21,75 %</b>	<b>6,525 %</b>

Taux d'atteinte global :  $(70\% \times 0\%) + (30\% \times 21,75\%) = 6,525\%$  soit **52 200 €**

# Taux d'atteinte des objectifs du Plan 2023-2025

Say-on-Pay ex post

## Objectifs

40 %	Création de Valeur de Fonds Propres Théorique	Objectif défini comme une augmentation de l'agrégat suivant, entre le 31.12.2022 et le 31.12.2025 : 8 fois l'EBITDA ajusté – la dette financière nette*
15 %	Rendement total pour les actionnaires (TSR / SBF 120)	TSR de l'action de Verallia ≥ à l'évolution de l'indice SBF120 entre 31.12.2022 et 31.12.2025
15 %	Rendement total pour les actionnaires (TSR / concurrents)	TSR de Verallia ≥ à l'évolution de l'indice de 3 ou 4 sociétés cotées concurrentes d'emballage en verre entre 31.12.2022 et 31.12.2025
15 %	Réduction des émissions de CO <sub>2</sub> (Scopes 1&2)	Émissions de CO <sub>2</sub> en valeur absolue ≤ 2 627 kg CO <sub>2</sub> en 2025 sur les scopes 1 et 2
15 %	Femmes managers	Pourcentage de femme cadres ≥ à 35 % en 2025

Taux d'atteinte global de  
**45 %** soit **17 100 actions**

Taux d'atteinte de l'objectif de – 43 %,  
Soit un taux d'allocation de **0 %**

TSR de Verallia par rapport à l'évolution de  
l'indice SBF 120 inférieur de 34,9 points  
Soit un taux d'allocation de **0 %**

TSR de Verallia par rapport à l'évolution du  
TSR de 4 sociétés cotées concurrentes  
supérieur de 0,6 points  
Soit un taux d'allocation de **100 %**

2 376 kg CO<sub>2</sub>/tonne  
(111 % de l'objectif)  
Soit un taux d'allocation de **100 %**

Pourcentage de femmes cadres à 35,5 %  
(101 % de l'objectif)  
Soit un taux d'allocation de **100 %**

# Rémunération de Patrice Lucas en qualité de Directeur Général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Say-on-Pay ex post

17<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Rémunération fixe	800 000 €
Rémunération variable	200 205 € versés en 2025 (rémunération variable 2024) 52 200 € attribués au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025
Rémunération exceptionnelle	Néant
Rémunération au titre du mandat d'administrateur	Néant
Régime de retraite	Néant
Rémunération variable à long-terme/ Actions de performance	Acquisition de 17 100 actions de performance au titre du Plan 2023-2025 Attribution d'un nombre de 57 595 actions au titre du Plan 2025-2027. Période d'acquisition de trois ans et obligation de conservation de 30% pour la durée du mandat du Directeur Général.
Indemnités de rupture /non-concurrence	Indemnité en cas de départ d'un montant brut égal au maximum à 150% de la somme de sa rémunération fixe et variable. Engagement de non-concurrence d'une durée de 12 mois.
Avantages en nature	Le Directeur Général bénéficie d'un véhicule de fonction, d'une assurance chômage mandataire social (« GSC ») et d'un régime de mutuelle et de prévoyance.

# Politique de rémunération 2026 du Président du Conseil

Say-on-Pay ex ante **13ÈME RÉSOLUTION**

LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2026 DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST INCHANGÉE DEPUIS 2022.

En ligne avec les pratiques de marché de l'industrie et conforme aux recommandations de l'Afep-Medef, elle est inchangée et se décompose ainsi :

- > Une **rémunération fixe annuelle** dont le montant brut est fixé à **350 000 euros**
- > **Aucune rémunération variable** annuelle ou de long terme
- > **Pas de retraite supplémentaire**
- > Des avantages en nature (véhicule de fonction et régime de mutuelle et de prévoyance).



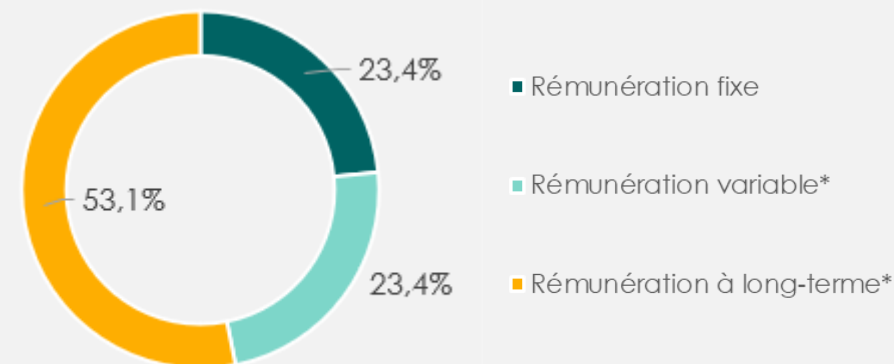
# Politique de rémunération 2026 du Directeur Général

Say-on-Pay ex ante

14<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

## Éléments de rémunération pour l'année 2026

- Montants **inchangés**, dans **la continuité** de la politique de rémunération 2025
- Conforme aux recommandations de l'Afep-Medef
- En ligne avec les pratiques de marché et de l'industrie
- Critères RSE à 30%** de la rémunération variable annuelle.
- Pas de retraite supplémentaire.**



\*Si les critères de performance sont remplis.

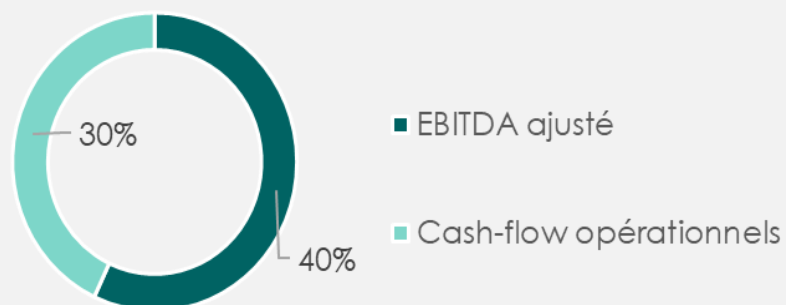
# Politique de rémunération 2026 du Directeur Général

Say-on-Pay ex ante **14ÈME RÉOLUTION**

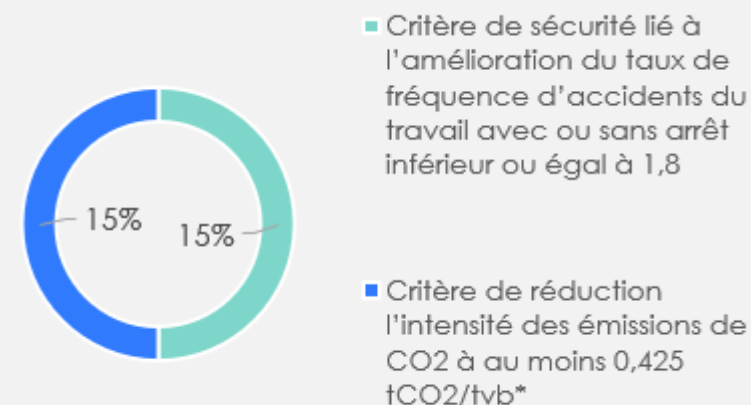
## Rémunération variable annuelle

Concernant les critères RSE, seul le critère de taux d'utilisation du calcin a été remplacé par l'intensité des émissions de CO<sub>2</sub>. Les autres critères restent inchangés.

### Critères financiers 70%



### Critères RSE 30%



\*L'intensité CO<sub>2</sub>/tvb est calculée en divisant la somme des émissions sur une année pour les scopes 1 & 2 par la TVB (tonnes de verre bon) produites durant l'année.

# Politique de rémunération 2026 du Directeur Général

Say-on-Pay ex ante **14<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION**

## Rémunération variable à long terme

**UN PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE 2026  
SERA ALLOUÉ EN 2028 SI LES CRITÈRES SUIVANTS SONT REMPLIS :**

À hauteur de **25 %**, à un **critère d'EBITDA ajusté**. En cas de surperformance l'allocation sur ce critère peut être majorée et portée à un niveau maximum de 35 %

À hauteur de **25 %**, à un **critère de Free cash flow**. En cas de surperformance l'allocation sur ce critère peut être majorée et portée à un niveau maximum de 35 %

À hauteur de **20 %**, à un **critère de Total Shareholder Return (TSR)** de l'action de la Société par rapport à l'évolution du TSR d'un panier de valeurs composé de sociétés concurrentes, de sociétés d'emballage et des sociétés composant l'indice SBF 120 sur Euronext Paris. La performance est mesurée entre le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2028

À hauteur de **30 %**, à des **objectifs de développement durable** décomposés comme suit :

- un **objectif de réduction d'intensité de CO<sub>2</sub>** ; et
- un **objectif d'augmentation de pourcentage de femmes cadres**.

**UN PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE 2026\*  
SERA ALLOUÉ EN 2027 SI LES CRITÈRES SUIVANTS SONT REMPLIS :**

À hauteur de **50 %**, à un **critère d'EBITDA ajusté**.

À hauteur de **50 %**, à un **critère de Free cash flow**.

\*Sous réserve de l'adoption de la 28<sup>ème</sup> résolution présentée à la présente Assemblée générale des actionnaires de la Société

# Politique de rémunération 2026 du Directeur Général

Say-on-Pay ex ante

14<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Rémunération fixe	800 000 €
Rémunération variable annuelle	<p>En cas d'atteinte à 100% des objectifs, rémunération variable de <b>800 000 €</b> (100% de la rémunération fixe). Dans l'hypothèse où les objectifs seraient dépassés, rémunération variable d'un montant maximum de <b>1 080 000 €</b> (135% de la rémunération fixe).</p> <p>Cette rémunération variable annuelle est calculée ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>70%</b> de son montant sont liés à des <b>critères financiers</b> (40% liés à l'atteinte d'un seuil d'EBITDA ajusté et 30% liés à l'atteinte d'un seuil de cash flows opérationnels)</li><li>• <b>30%</b> de son montant sont liés à des <b>critères RSE</b> (15% liés à un critère de sécurité (TF2 ≤ 1,8 selon une méthode de calcul linéaire) et 15% liés à un critère de développement durable (taux d'intensité de CO<sub>2</sub> à au moins 0,425 TCO<sub>2</sub>/tvb selon une méthode de calcul linéaire).</li></ul>
Rémunération variable à long-terme	<p>Attribution d'un nombre maximum de <b>84 000 actions gratuites de performance*</b> (correspondant à une attribution initiale de 70 000 actions) au titre du Plan 2026-2028 sous condition suspensive de l'atteinte des critères de performance.</p> <p>Période d'acquisition de trois ans et obligation de conservation de 30% pour la durée du mandat du Directeur Général.</p> <p>Attribution d'un nombre maximum de <b>84 000 actions gratuites de performance*</b> (correspondant à une attribution initiale de 70 000 actions) au titre du Plan 2026-2027 sous condition suspensive de l'atteinte des critères de performance.</p> <p>Période d'acquisition de deux ans suivie d'une période de conservation d'un an, puis d'une obligation de conservation de 30% pour la durée du mandat du Directeur Général.</p>
Indemnités de rupture /non-concurrence	<p>Indemnité en cas de départ d'un montant brut égal au maximum à 150% de la somme de sa rémunération fixe et variable.</p> <p>Engagement de non-concurrence d'une durée de 12 mois.</p>
Avantages en nature	<p>Le Directeur Général bénéficie d'un véhicule de fonction, d'une assurance chômage mandataire social (« GSC ») et d'un régime de mutuelle et de prévoyance.</p>

# Rémunération des administrateurs

Say-on-Pay ex ante et ex post

15<sup>ÈME</sup> ET 18<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTIONS

Il est proposé de maintenir **inchangée** l'enveloppe allouée pour la rémunération des administrateurs.

Les critères de répartition restent similaires pour l'exercice 2026.

Pour mémoire, l'enveloppe globale a été fixée à **850 000 €** par l'Assemblée du 25 avril 2025.

\* Montant incluant le remboursement des notes de frais.

# Rémunération des administrateurs

Say-on-Pay ex ante et ex post

15<sup>ÈME</sup> ET 18<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTIONS

	Rémunération fixe	Rémunération fixe annuelle au titre de la Présidence des Comités	Rémunération variable par séance
Conseil d'Administration	20 000 €	-	4 500 €
Comité d'Audit	-	15 000 €	4 500 €
Comité des Nominations	-	10 000 €	4 500 €
Comité des Rémunérations	-	5 000 €	4 500 €
Comité Développement Durable	-	15 000 €	4 500 €
Comité Stratégique	-	15 000 €	4 500 €

Montant total payé en 2025  
622 597 €\* 

Seuls les administrateurs indépendants perçoivent une rémunération au titre de leur mandat.

Concernant le Comité ad hoc, dont la mission s'est terminée en 2025, une rémunération fixe de **25 000 €** annuels a été attribuée au Président et une rémunération fixe de **15 000 €** annuels a été attribuée aux autres membres du comité en 2025.

Soit 73% de l'enveloppe globale annuelle.

# Ratio d'équité entre la rémunération des mandataires sociaux exécutifs et la rémunération moyenne et médiane des salariés en France

18<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION



Ratios calculés sur la base des **rémunérations fixes et variables versées au cours des exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025** et des **actions de performances attribuées au cours des mêmes périodes**, valorisées à leur valeur comptable au moment de leur attribution et proratisées sur l'exercice en fonction de la durée.

**Périmètre de calcul :**  
Verallia SA, Verallia Packaging et l'ensemble des filiales indirectes verrières situées en France soit environ

**97%**

**de la masse salariale en France.**

# Ratio d'équité entre la rémunération des mandataires sociaux exécutifs et la rémunération moyenne et médiane des salariés en France

18<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Président et Directeur Général	Exercice 2021
Ratio par rapport à la rémunération moyenne	54
Ratio par rapport à la rémunération médiane	62

Président <sup>(1)</sup>	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
Ratio par rapport à la rémunération moyenne	6	11	25	48
Ratio par rapport à la rémunération médiane	6	12	29	56

Directeur Général <sup>(1)</sup>	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
Ratio par rapport à la rémunération moyenne	23	26	28	15
Ratio par rapport à la rémunération médiane	24	29	31	17

(1) Le changement de gouvernance, en mai 2022, a impacté les coûts de rémunérations en 2022 et 2023, de Monsieur Michel Giannuzzi. Au cours de l'exercice 2022, il a perçu une rémunération fixe correspondant à chacun de ses mandats successifs au prorata de chaque période, comme indiqué dans le document de référence 2022. Sont inclus dans cette rémunération, le bonus 2021 payé en 2022 ainsi que la charge annuelle sur l'exercice 2022 des plans d'actions de performance. Au cours de l'exercice 2023, il a perçu la rémunération fixe au titre du mandat de Président, ainsi que le bonus 2022 payé en 2023 au titre de son précédent mandat, s'ajoute par ailleurs la charge annuelle sur l'exercice 2023 des plans d'actions de performance attribués au titre de son précédent mandat.

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

06

# Rapport des Commissaires aux Comptes

## LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DISPONIBLES DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PORTENT SUR :

- > Les comptes annuels
- > Les comptes consolidés
- > Les conventions réglementées
- > Les opérations liées au capital
- > Les informations en matière de durabilité

Les rapports d'audit sur les comptes annuels et consolidés décrivent notamment les points clés de notre audit et les diligences que nous avons réalisées.

Ils sont disponibles sur le site Internet de Verallia :

[www.verallia.com](http://www.verallia.com)



# Rapport sur les Comptes Annuels

## 1<sup>ÈRE</sup> RÉOLUTION

**NOUS CERTIFIONS QUE LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 :**



Sont réguliers  
et sincères.



Donnent une image fidèle  
du résultat des opérations  
ainsi que de la situation  
financière et du patrimoine  
de la Société.

- ⊗ **La justification de nos appréciations** porte sur le point clé de l'audit relatif à l'évaluation des titres de participation.
- ⊗ **La vérification du rapport de gestion**, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, n'appelle pas de commentaire particulier.



# Rapport sur les Comptes Consolidés

## 2<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION

**NOUS CERTIFIONS QUE LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 :**



Sont réguliers  
et sincères.



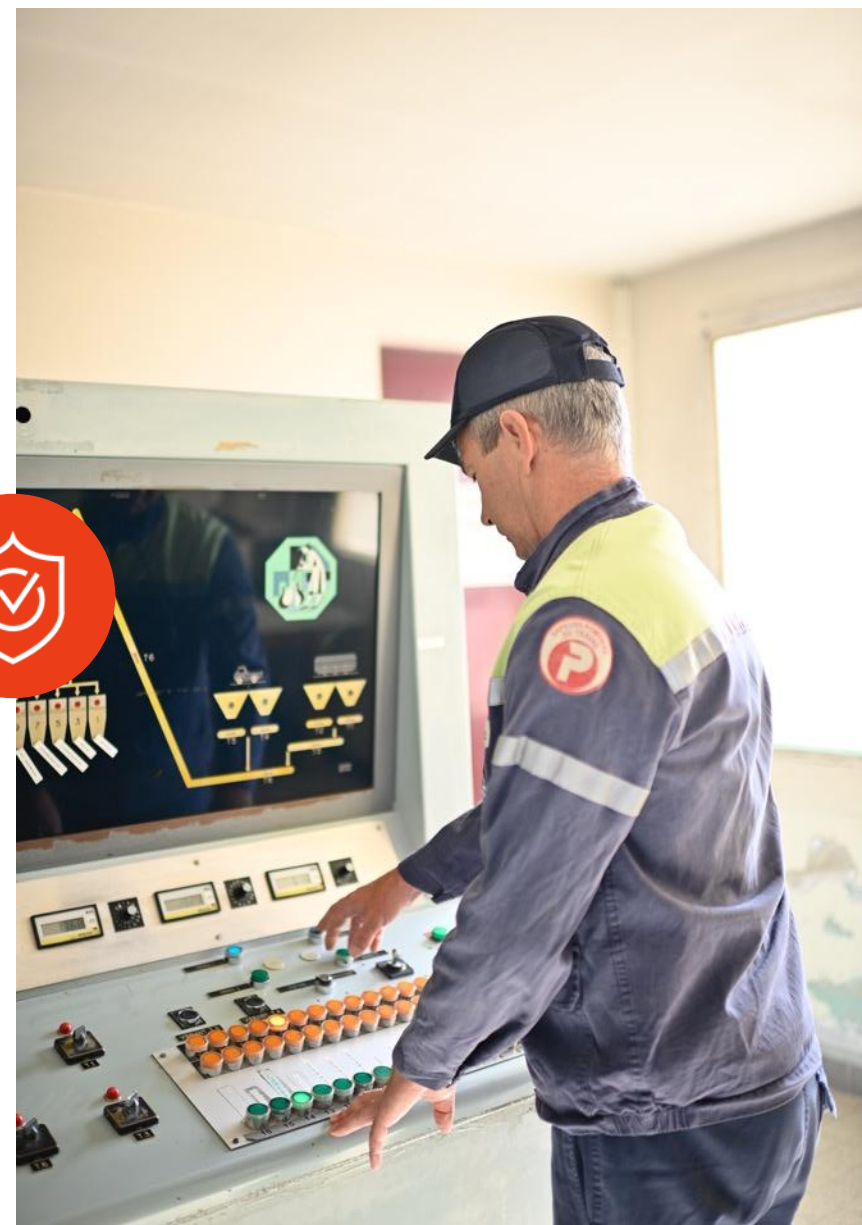
Donnent une image fidèle du  
résultat des opérations ainsi  
que de la situation financière  
et du patrimoine de l'ensemble  
constitué par les personnes et  
entités comprises dans  
la consolidation.



**La justification de nos appréciations** porte sur le point clé de l'audit relatif à l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill.



**La vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion,** n'appelle pas d'observation.



# Rapport sur les Conventions Réglementées

## 5ÈME RÉOLUTION



Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.



Il ne nous a été donné avis **d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale** en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.



Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des **deux conventions suivantes déjà approuvées par l'Assemblée Générale** :

- **un emprunt amortissable souscrit auprès de BPIFRANCE en 2021** pour un montant total en principal de 30 millions d'euros, qui a été intégralement remboursé au 31 décembre 2025.
- **un emprunt amortissable souscrit auprès de BPIFRANCE en 2024** pour un montant total en principal de 30 millions d'euros. L'encours de ce prêt au 31 décembre 2025 s'élève à 15,5 millions d'euros.

# Rapports sur les opérations liées au capital

20<sup>ÈME</sup>, 22<sup>ÈME</sup> À 27<sup>ÈME</sup>, 28<sup>ÈME</sup>, 29<sup>ÈME</sup> ET 30<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTIONS

## Résolutions

## Opérations concernées

20<sup>ÈME</sup> résolution



Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la société par annulation des actions détenues en propre.

22<sup>ÈME</sup> à 27<sup>ÈME</sup> résolutions



Délégation de compétence et/ou autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription.

28<sup>ÈME</sup> résolution



Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées.

29<sup>ÈME</sup> résolution



Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

30<sup>ÈME</sup> résolution



Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités et les informations données dans le rapport du Conseil d'administration.**

Nous établirons, le cas échéant, des rapports complémentaires lors de l'usage des délégations de compétence consenties à votre Conseil d'administration.

# Rapport sur les informations en matière de durabilité

En application de l'article L.821-54 du code de commerce, notre mission a consisté à mettre en œuvre les travaux nécessaires pour émettre un avis, exprimant une assurance limitée, sur les 3 volets suivants :

1

**La conformité du processus mis en œuvre par la Société aux normes d'information en matière de durabilité** (dites « ESRS » pour European Sustainability Reporting Standards) aux fins (i) d'identifier et d'évaluer les impacts, risques et opportunités (IRO) du Groupe liés aux enjeux de durabilité et (ii) d'identifier parmi ces IRO ceux matériels qui ont conduit à la publication des informations.

2

**La conformité des informations en matière de durabilité incluses dans le Rapport de Durabilité du groupe** avec les dispositions de l'article L.233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS.

3

**Le respect des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomie).**

**Éléments ayant fait l'objet d'une attention particulière de notre part :**

- Le processus de mise à jour de l'analyse de double matérialité de l'entité pour déterminer les informations publiées

- Les informations publiées relatives au bilan de gaz à effet de serre et au plan de transition pour l'atténuation du changement climatique (normes environnementales)
- Les informations publiées relatives aux normes sociales (S1: personnel de l'entreprise)

- Le caractère éligible des activités
- Le caractère aligné des CapEx éligibles
- Les indicateurs clés de performance et les informations qui les accompagnent

**Nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes sur aucun des 3 volets de notre mission.**

# QUESTIONS



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & Juridique

06

# VOTE DES RÉSOLUTIONS



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & Juridique

07

# De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

## 1<sup>ÈRE</sup> RÉSOLUTION

Approbation des **comptes sociaux** de la Société au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2025**.

## 2<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Approbation des **comptes consolidés** de la Société au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2025**.

## 3<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2025** et fixation du dividende à **1 euro** par action.

## 4<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Option pour le paiement en action du dividende au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2025\***.

## 5<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et du rapport spécial des commissaires aux comptes.

## 6<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de **Monsieur Patrice Lucas** en qualité d'administrateur.

## 7<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de **Monsieur Didier Debrosse** en qualité d'administrateur

## 8<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur représentant les salariés actionnaires de **Madame Beatriz Peinado Vallejo – Candidature agréée** par le Conseil d'administration de la Société.

## 9<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Nomination de **Monsieur Pedro Barandas** en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires.

## 10<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

Nomination de **Monsieur Guilherme Bottura** en qualité d'administrateur.

\*Le calcul du prix d'émission du dividende en actions a été effectué sur la période du 27 mars au 23 avril 2026, soit les 20 jours de bourse précédant la présente Assemblée générale.

# De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

## 11ÈME RÉSOLUTION

Nomination de **Monsieur João Salles** en qualité d'administrateur.

## 12ÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de **PricewaterhouseCoopers Audit** en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes annuels et consolidés de la Société.

## 13ÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de **rémunération du Président du Conseil d'administration.**

## 14ÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de **rémunération du Directeur Général**

## 15ÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de **rémunération des administrateurs.**

## 16ÈME RÉSOLUTION

Approbation des **éléments fixes, variables et exceptionnels** composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à **Monsieur Michel Giannuzzi**, Président du Conseil d'administration de la Société.

## 17ÈME RÉSOLUTION

Approbation des **éléments fixes, variables et exceptionnels** composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à **Monsieur Patrice Lucas**, Directeur Général de la Société.

## 18ÈME RÉSOLUTION

Approbation des informations requises au titre de l'article L. 22-10-9 I. du Code de commerce et afférentes à la **rémunération des mandataires sociaux.**

## 19ÈME RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en **vue d'opérer sur les actions de la Société.**

# De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

## 20ÈME RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre.

## 21ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise.

## 22ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.

## 23ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec délai de priorité obligatoire, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

## 24ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec délai de priorité facultatif, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

# De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

## 25ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

## 26ÈME RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le montant des émissions** avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription.

## 27ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature.

## 28ÈME RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration à l'effet **d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre**, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées.

## 29ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

## 30ÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue **d'augmenter le capital social** par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée.

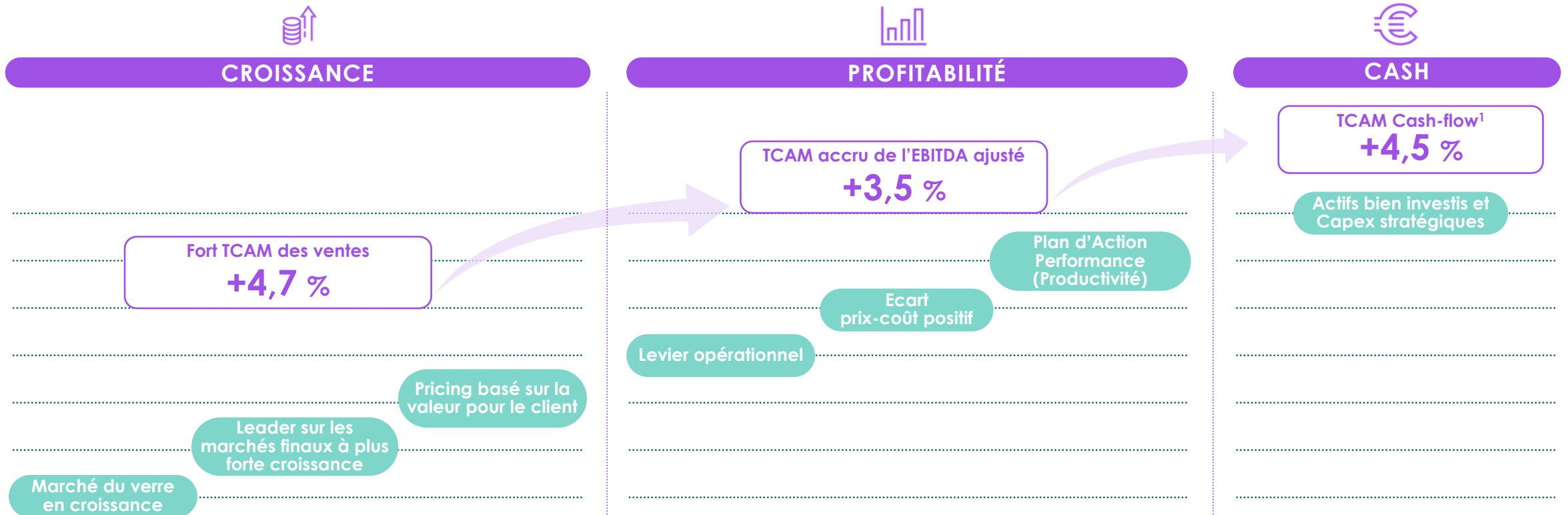
## 31ÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour **l'accomplissement des formalités.**

# ANNEXES

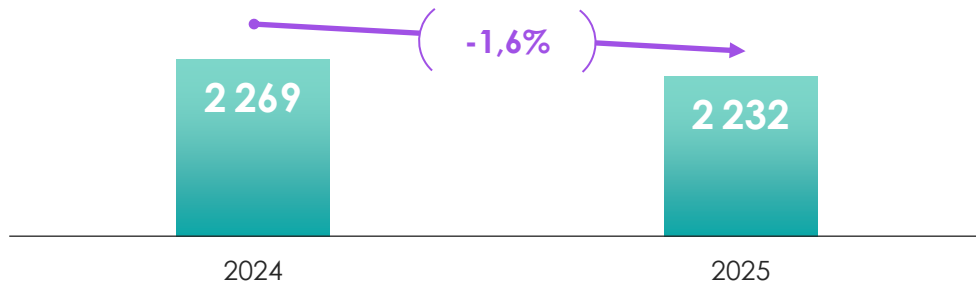
08

# Une performance financière soutenue de 2018 à 2025 malgré le fort ralentissement des deux dernières années

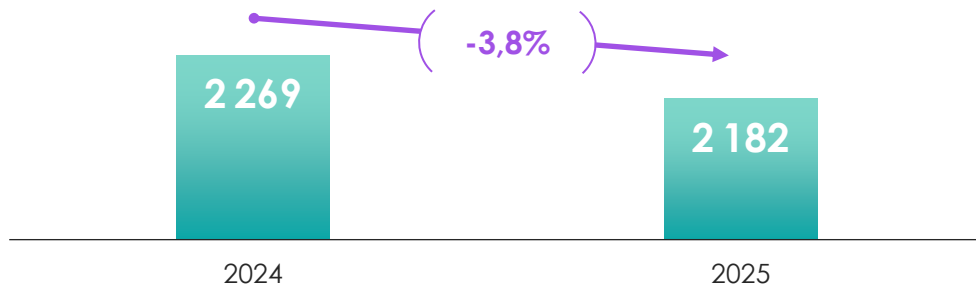


# Évolution du chiffre d'affaires en Europe du Sud et de l'Ouest<sup>1</sup> 2025

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE ET PERIMÈTRE CONSTANTS<sup>2</sup> EN M€

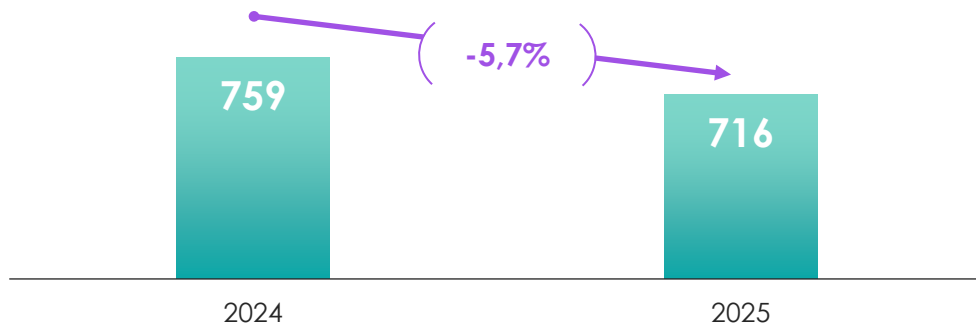


- Chiffre d'affaires en baisse en 2025 : la croissance organique des volumes et l'effet périmètre n'ont pas compensé la baisse des prix de vente et du mix.
- Solide performance dans les boissons non alcoolisées (NAB) et tendances volumes positives dans tous les marchés finaux, à l'exception des vins effervescents ; activité soutenue toute l'année, avec une bonne dynamique dans l'alimentaire en Italie (Pescia).
- Contribution mix légèrement négative sur la période.
- Effet périmètre lié à l'acquisition de Vidrala Italia en juillet 2024.

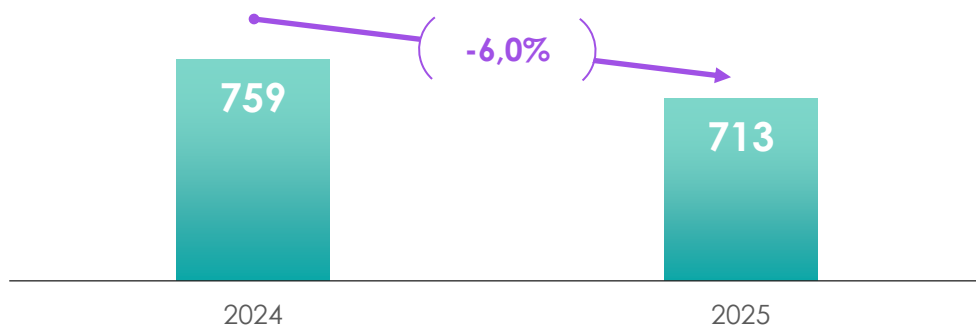
## CROISSANCE ORGANIQUE DES VOLUMES, MAIS BAISSÉ DES PRIX ET DU MIX

# Évolution du chiffre d'affaires en Europe du Nord et de l'Est<sup>1</sup> 2025

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE ET PERIMETRE CONSTANTS EN M€

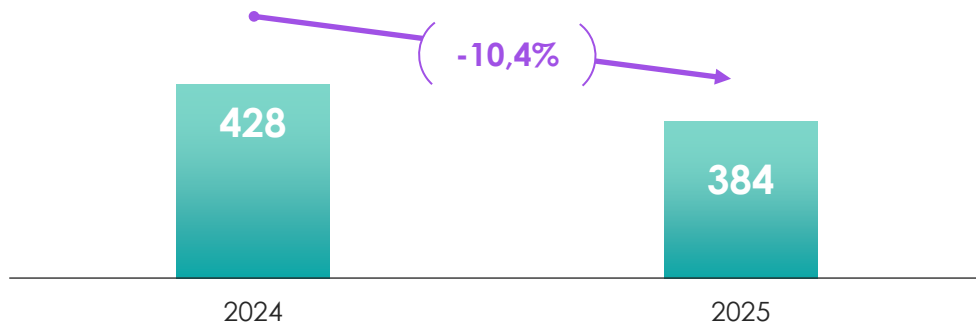


## CONDITIONS DE MARCHÉ TOUJOURS DIFFICILES, SURTOUT EN ALLEMAGNE

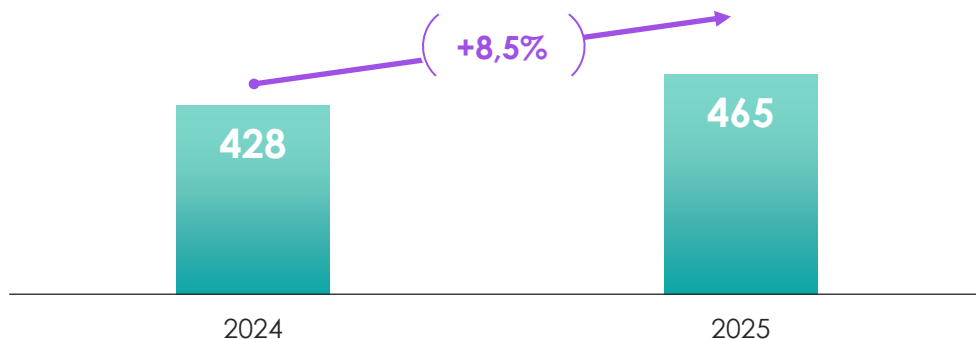
- Chiffre d'affaires en baisse, sous l'effet combiné de volumes plus faibles et de prix de vente en retrait, principalement en Allemagne.
- Léger recul des volumes, avec une forte activité sur les bouches alimentaires compensée par des baisses dans la plupart des autres marchés finaux.
- Ralentissement au T4, particulièrement en Allemagne (bière et vins effervescents).
- Les spiritueux restent sous pression au Royaume-Uni, en raison d'une demande domestique faible et d'exportations atones.
- Impact positif de la remise en service du deuxième four en Ukraine (notamment pour l'alimentaire).

# Évolution du chiffre d'affaires en Amérique latine<sup>1</sup> 2025

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE ET PERIMETRE CONSTANTS<sup>2</sup> EN M€



- Chiffre d'affaires en baisse en 2025 malgré des volumes en hausse - le recul est entièrement lié à l'effet de change (réal brésilien et peso argentin).
- Forte croissance des volumes, en particulier au Brésil, malgré un ralentissement au S2, notamment dans la bière ; dynamique toujours solide dans les vins & spiritueux, soutenue par la mise en service du four de Campo Bom.
- Impact prix et mix positif, principalement porté par l'Argentine.

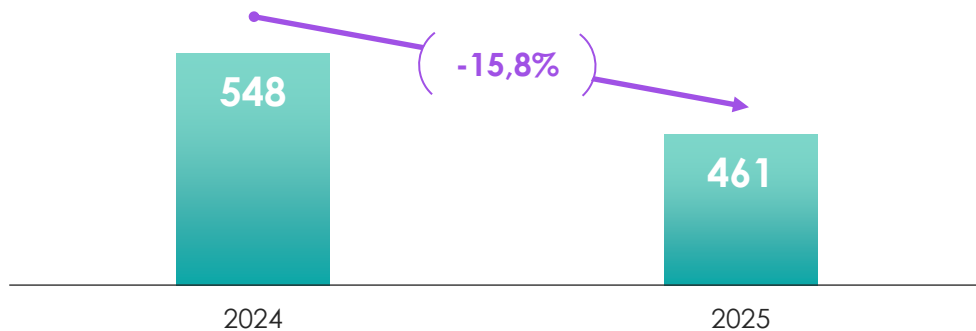
## LA CROISSANCE DES VOLUMES, BIEN QUE POSITIVE, EST PLUS QUE COMPENSÉE PAR UN EFFET DE CHANGE NÉGATIF

(1) L'Amérique latine comprend les sites de production situés au Brésil, en Argentine, au Chili et les opérations de Verallia aux Etats-Unis.

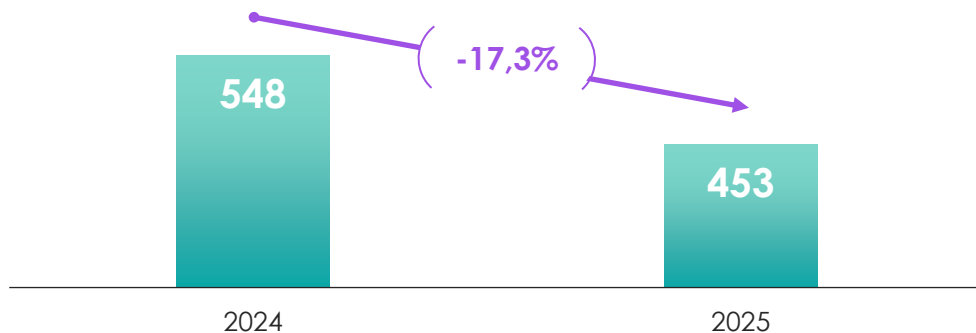
(2) A taux de change et périmètre constants, la croissance organique en Amérique latine hors Argentine serait de +7,3%.

# Évolution de l'EBITDA ajusté 2025 en Europe du Sud et de l'Ouest

## EBITDA AJUSTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE ET PERIMETRE CONSTANTS EN M€



	2025	2024
Marge d'EBITDA ajusté	20,7 %	24,1 %

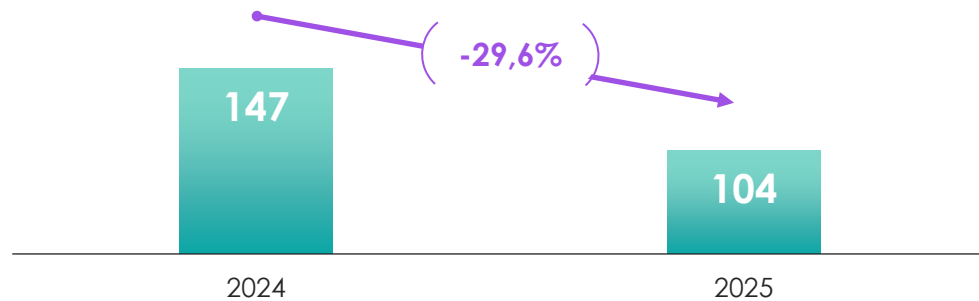
-348 pbs

- Activité en hausse sur un an, portée par une contribution positive des volumes organiques et, dans une moindre mesure, par une légère reconstitution des stocks.
- Ecart prix-mix/coûts fortement négatif, même s'il s'atténue progressivement au cours de l'année.
- Performance PAP en ligne avec l'objectif du Groupe.
- Effet périmètre lié à l'acquisition de Vidrala Italia, avec impact limité au S1.

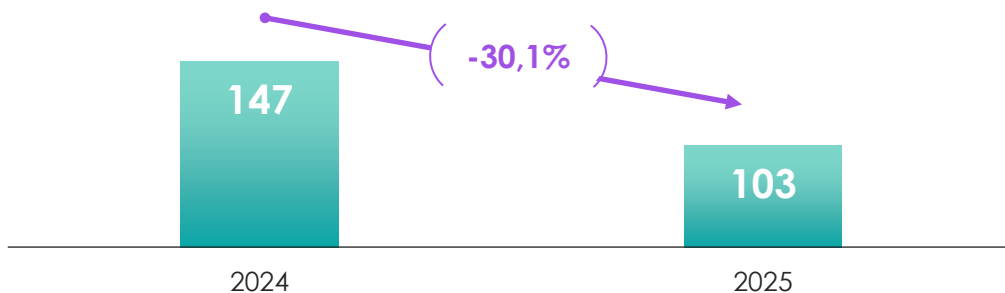
RENTABILITÉ TOUJOURS SOLIDE, MALGRÉ UN SPREAD D'INFLATION FORTEMENT NÉGATIF

# Évolution de l'EBITDA ajusté 2025 en Europe du Nord et de l'Est

EBITDA AJUSTÉ EN M€



CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE ET PERIMETRE CONSTANTS EN M€



	2025	2024
Marge d'EBITDA ajusté	14,5 %	19,4 %

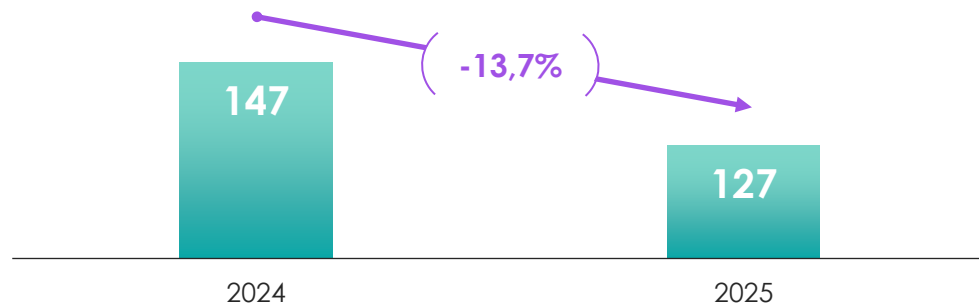
-491 pbs

- Contribution positive de l'activité malgré des volumes en baisse, grâce à la réduction des coûts fixes en Allemagne.
- *Spread* d'inflation fortement négatif (principalement en Allemagne), principalement lié à un effet prix / mix défavorable.
- Le programme PAP continue de délivrer de solides résultats, avec une réduction des coûts de production cash de 2,4 %.
- Impact de change légèrement positif.

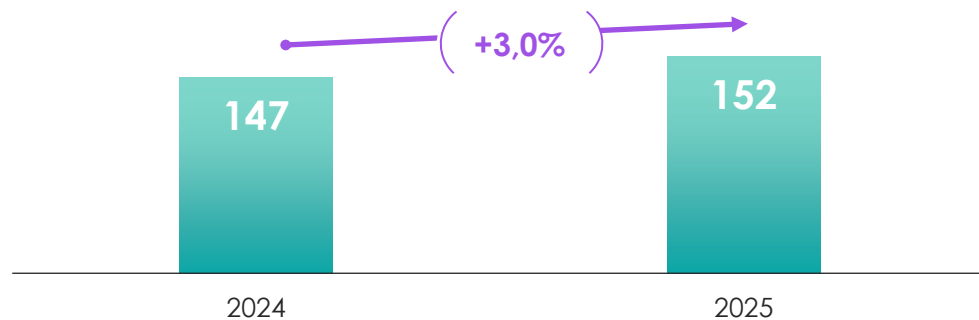
⦿ FORTE BAISSÉ DE L'EBITDA, TIRÉE PAR LA CONTRACTION DES VOLUMES (ALLEMAGNE) ET PAR UN SPREAD D'INFLATION NÉGATIF

# Évolution de l'EBITDA ajusté 2025 en Amérique latine

## EBITDA AJUSTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE ET PERIMETRE CONSTANTS EN M€



## ACTIVITÉ ET RENTABILITÉ ROBUSTES, MALGRÉ UN ENVIRONNEMENT DE CHANGE DÉFAVORABLE

	2025	2024
Marge d'EBITDA ajusté	33,1 %	34,4 %

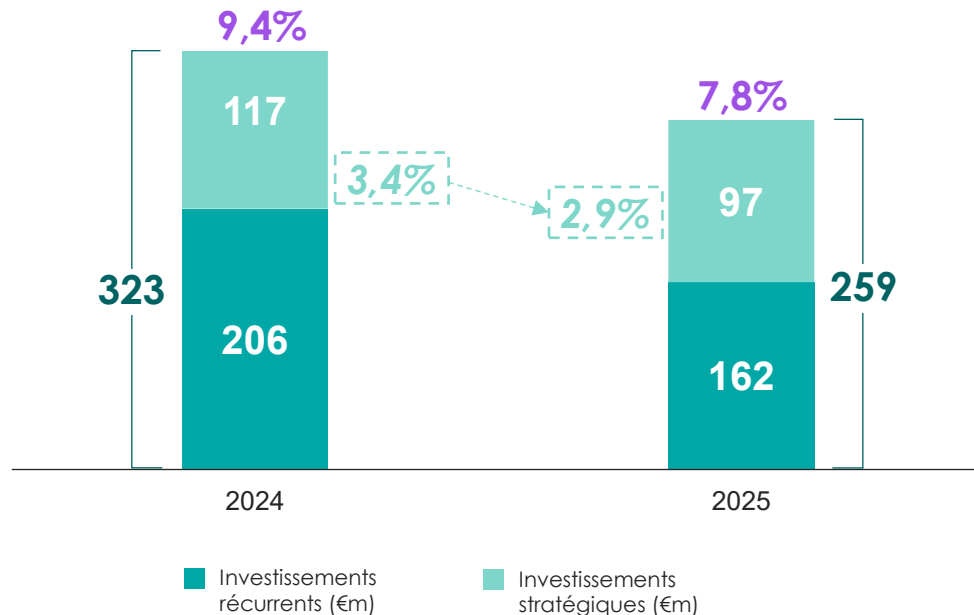
-127 pbs

- Contribution positive de l'activité, principalement portée par le Brésil, grâce à des volumes plus élevés, malgré un *spread* d'inflation négatif.
- Performance du PAP en ligne avec l'objectif du Groupe.
- Impact FX négatif (peso argentin et réal brésilien).
- Marge résiliente (> 33 % d'EBITDA ajusté).

(1) L'Amérique latine comprend les sites de production situés au Brésil, en Argentine, au Chili et les opérations de Verallia aux Etats-Unis.  
(2) A taux de change et périmètre constants, la croissance organique en Amérique latine hors Argentine serait de +1,8%.

# Évolution des dépenses d'investissements en 2025

## INVESTISSEMENTS ENREGISTRÉS TOTAUX EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES - En millions d'euros



- Les dépenses d'investissements engagées pour 2025 sont en baisse de 65 M€ sur un an (-20 %), reflétant un contrôle strict des dépenses d'investissement et un calendrier de réparations allégé.
- Le ratio des dépenses d'investissement sur les ventes recule à 7,8 % (contre 9,4 % en 2024).
- Les investissements stratégiques diminuent de **3,4 %** à **2,9 %** du chiffre d'affaires, les projets clés arrivant en production comme prévu :
  - 2 nouveaux fours à Campo Bom (Brésil) et Pescia (Italie)
  - Poursuite du déploiement des investissements CO<sub>2</sub> liés aux nouvelles technologies de fours (Zaragoza et Saint-Romain-Le-Puy, fours hybrides)
- Aucune nouvelle ouverture de four n'est prévue à court terme.



CONTRÔLE STRICT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT, INVESTISSEMENTS CAPACITAIRES TERMINÉS A CE STADE

# Structure financière et liquidité 2025

En millions d'euros	Montant nominal ou max. tirable	Maturité	Taux nominal	31 déc. 2025
Obligation liée au développement durable – Mai 2021 <sup>1</sup>	100,3	Mai 2028	1,625%	101,1
Obligation liée au développement durable – Nov. 2021 <sup>1</sup>	70,2	Novembre 2031	1,875%	69,4
Obligation – Nov. 2025 <sup>1</sup> – 4A	350,0	Novembre 2029	3,500%	348,9
Obligation – Nov. 2024 <sup>1</sup>	600,0	Novembre 2032	3,875%	596,6
Obligation – Nov. 2025 <sup>1</sup> – 8A	500,0	Novembre 2033	4,375%	496,5
Prêt à terme B (TLB) <sup>1</sup>	200,0	Avril 2028	Euribor+2,00% <sup>2</sup>	202,5
Facilité de crédit renouvelable 2023 (RCF 23)	550,0	Avril 2030	Euribor+1,50% <sup>2</sup>	-
Facilité de crédit renouvelable 2027 (RCF 24)	250,0	Decembre 2028 + extension d'1 an	Euribor+0,80% <sup>2</sup>	-
Neu CP <sup>1</sup>	500,0			328,1
Autres dettes <sup>3</sup>				115,6
<b>Total des emprunts</b>				<b>2 258,6</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie <sup>4</sup>				(397,8)
<b>Dettes nettes</b>				<b>1 860,8</b>

- Une part importante de l'exposition du Groupe aux taux variables est couverte par des CAP de taux d'intérêt
- Le total des liquidités disponibles<sup>5</sup> atteint **870 M€** au 31 décembre 2025

## UNE LIQUIDITÉ SOLIDE, PAS DE MATURITÉ SIGNIFICATIVE AVANT 2028

<sup>1</sup> Y compris les intérêts courus.

<sup>2</sup> Selon la grille de marges liée au levier (Term Loan & RCF 23) et la grille de marges liée à la notation (RCF 24).

<sup>3</sup> Dont crédit-bail IFRS16 61,9 M€

<sup>4</sup> À la suite de l'acquisition de Bopreal (obligations d'État argentines) pour un montant de 20,2 M€, lesquelles seront remboursées en deux tranches en mars 2026 et mai 2026.

<sup>5</sup> Calculé comme la trésorerie + les facilités de crédit renouvelables non tirées - les billets de trésorerie en circulation.

# Évolution de la dette nette du Groupe et de l'effet de levier en 2025

En millions d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dette nette	1 860,8	1 797,4
EBITDA ajusté LTM	692,2	842,5
Dette nette / EBITDA ajusté LTM	2,7x	2,1x

- Dette nette à **1 861 M€**, incluant les droits d'utilisation pour **62 M€**
- Paiement de dividendes en mai 2025 pour **200 M€**



HAUSSE DU RATIO D'ENDETTEMENT NET PRINCIPALEMENT LIÉ À LA BAISSÉ DE L'EBITDA AJUSTÉ

**Merci pour votre  
confiance en  
Verallia**

